



**Crédits supplémentaires pour 2018
(2^e série)**

Préavis N° 2018 / 49

Lausanne, le 11 octobre 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2018, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	<i>Impact net</i>
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>4'620'500.00</u>	<u>-3'811'300.00</u>	<u>809'200.00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>626'300.00</u>	<u>-194'000.00</u>	<u>432'300.00</u>
(détail en page 36 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>95'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>95'000.00</u>
(détail en page 41 du préavis)			

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

		DIRECTIONS							TOTAL PAR NATURE
		Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	
NATURE	301 Traitements	473'200	-36'800			1'563'000	40'600		2'040'000
	303 Cotisations aux assurances sociales	41'600	-3'100			133'600	2'500		174'600
	304 Cotisations à la caisse de pensions	41'600	-13'100				5'500		34'000
	305 Assurance-accidents					14'400			14'400
	309 Autres charges de personnel	-320'000	-28'200		23'000		320'000		-5'200
	310 Imprimés et fournitures de bureau	9'700	-26'200		-1'200	3'100			-14'600
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	169'600	-65'000	63'000	6'400	110'200	1'000	30'300	315'500
	313 Marchandises	14'000	-29'100		-20'000	44'000	17'000		25'900
	314 Entretien des biens immobiliers				168'800	-15'400	47'000		200'400
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations	2'300	40'000	61'400	-272'000	2'000	31'500	708'800	574'000
	316 Loyers et redevances d'utilisation	-143'000			-392'000		143'000	70'000	-322'000
	317 Déplacements, débours, dédommagements	-140'000			-2'500	4'000	140'000		1'500
	318 Autres prestations de tiers	232'600	123'700	122'600	939'200	263'800	35'300	-15'000	1'702'200
	319 Impôts, taxes et frais divers	101'800			-37'000	2'400	16'000	0	83'200
	365 Subventions à des institutions		3'000	-272'000		-20'000	-36'000		-325'000
	380 Attributions aux réserves		-3'500						-3'500
	390 Imputations internes	-1'186'600	34'100	91'000			1'186'600		125'100
	Total des charges	-703'200	-4'200	66'000	412'700	2'105'100	1'950'000	794'100	4'620'500
	423 Revenus des immeubles du patrimoine financier						-107'000		-107'000
	434 Redevances et prestations facturées	-82'100				-785'000	-44'500		-911'600
	436 Dédommagements de tiers	-16'300	-30'300		-258'800	-52'700			-358'100
	438 Prestations facturées aux crédits d'investissement							-130'000	-130'000
	439 Autres recettes	-372'400				-9'000	-177'500	-70'800	-629'700
	451 Participation du Canton aux charges			-91'000		-633'300			-724'300
	461 Subventions du Canton			-42'000	-72'200				-114'200
	480 Prélèvements sur les réserves		-30'600	-20'700				-660'000	-711'300
	490 Imputations internes	1'840'100	-30'600		-91'000		-1'843'600		-125'100
Total des revenus	1'369'300	-91'500	-153'700	-422'000	-1'480'000	-2'172'600	-860'800	-3'811'300	
TOTAL PAR DIRECTION	666'100	-95'700	-87'700	-9'300	625'100	-222'600	-66'700	809'200	
Page du préavis	page 3	page 9	page 15	page 20	page 25	page 29	page 33		

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES					TOTAL PAR NATURE
		1000 Conseil communal	1103 Secrétariat municipal	1110 Secrétariat général	1401 Service de la culture	1920 Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne	
NATURE	301 Traitements	20'100	240'800	-33'500	118'500	127'300	473'200
	303 Cotisations aux assurances sociales	1'700	20'800	-2'000	10'100	11'000	41'600
	304 Cotisations à la caisse de pensions	1'600	25'000	-4'500	4'900	14'600	41'600
	309 Autres charges de personnel			-320'000			-320'000
	310 Imprimés et fournitures de bureau				9'700		9'700
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations		23'900		145'700		169'600
	313 Marchandises				14'000		14'000
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations				2'300		2'300
	316 Loyers et redevances d'utilisation			-143'000			-143'000
	317 Déplacements, débours, dédomm.			-140'000			-140'000
	318 Autres prestations de tiers		-8'300	90'500	141'400	9'000	232'600
	319 Impôts, taxes et frais divers		-92'700	-16'000	210'500		101'800
	390 Imputations internes			-1'186'600			-1'186'600
	Total des charges	23'400	209'500	-1'755'100	657'100	161'900	-703'200
	434 Redevances et prestations facturées				-82'100		-82'100
	436 Dédommagements de tiers				-9'000	-7'300	-16'300
	439 Autres recettes			177'500	-540'900	-9'000	-372'400
	490 Imputations internes			1'840'100			1'840'100
	Total des revenus	0	0	2'017'600	-632'000	-16'300	1'369'300
	TOTAL CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN	23'400	209'500	262'500	25'100	145'600	666'100
Page du préavis	page 4	page 4	page 5	page 6	page 8		

100 Autorités**1000 Conseil communal**

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
1000.301	Traitements	CHF 515'500.-	CHF 0.-	CHF 20'100.-
1000.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 64'500.-	CHF 0.-	CHF 1'700.-
1000.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 71'300.-	CHF 0.-	CHF 1'600.-

Augmentation du taux d'activité d'une secrétaire et engagement d'un auxiliaire pour pallier une absence pour maladie longue durée

Depuis début janvier 2018, une personne de l'équipe du secrétariat du Conseil qui travaillait à un taux de 50%, est absente pour maladie de longue durée. L'Unité santé et sécurité au travail (USST) pronostique qu'elle ne pourra pas reprendre d'activité au moins avant le printemps 2019. Pour pallier l'absence, nous avons augmenté le taux d'activité de l'une de ses collègues de 75% à 95%. Toutefois, cela ne suffit pas pour compenser l'absence, et l'engagement d'un auxiliaire pour quatre mois en 2018 reste nécessaire.

La personne auxiliaire sera engagée au taux de 50% pour six mois.

110 Secrétariat municipal**1103 Secrétariat municipal**

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
1103.301	Traitements	CHF 7'063'100.-	CHF 0.-	CHF 70'200.-
1103.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 610'100.-	CHF 0.-	CHF 6'100.-
1103.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 950'800.-	CHF 0.-	CHF 2'300.-

Engagement d'une auxiliaire

L'absence maladie de longue durée d'une collaboratrice du bureau des naturalisations (absente dès le 1^{er} janvier 2018 et sans reprise prévue avant la fin de l'année) impose l'engagement d'une personne auxiliaire pour assurer la bonne marche du service. Le traitement des dossiers a déjà pris du retard du fait de la forte augmentation des demandes de naturalisations déposées en fin d'année dernière, juste avant le changement de législation dans le domaine du droit de cité vaudois.

Conformément aux directives cantonales, l'ensemble des dossiers déposés sous le régime de l'ancien droit doit être traité avant la fin de l'année 2019. C'est pourquoi il est indispensable d'engager une personne auxiliaire de remplacement, pour une durée de 12 mois, à un taux d'activité de 100%.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
1103.301	Traitements	CHF 7'063'100.-	CHF 0.-	CHF 170'600.-
1103.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 610'100.-	CHF 0.-	CHF 14'700.-
1103.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 950'800.-	CHF 0.-	CHF 22'700.-

Transfert de 1.6 ept du Corps de police au Secrétariat municipal (Bureau des naturalisations)

Le 1^{er} janvier 2018, deux postes (1.6 ept) ont été transférés du Corps de police au Secrétariat municipal afin de créer un centre de compétences regroupant l'entier de la phase communale de la procédure de naturalisation, dans le contexte d'une augmentation de demandes en 2017 et de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale le 1^{er} janvier 2018. Or, cette décision a été prise après l'établissement du budget 2018.

Voir aussi sous 2410 « Corps de police ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
1103.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	35'500.-	CHF	0.-	CHF	23'900.-
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	1'663'400.-	CHF	0.-	CHF	-23'900.-

Renouvellement du système de sonorisation et remplacement du bar du Casino de Montbenon

Une partie du système de sonorisation du Casino de Montbenon est vétuste et ne fonctionne plus correctement. Le remplacement de la table de mixage, de la boîte scène et de certains branchements est nécessaire afin de permettre une exploitation normale des lieux.

De plus, les tiroirs réfrigérants du bar de la salle des fêtes ont dû être désactivés pour cause de fuites de gaz. Le gaz de réfrigération utilisé étant interdit, il est impossible d'effectuer des réparations. Dès lors, une modification du bar dans son ensemble est nécessaire.

Enfin, le budget de CHF 7'600.- sur la rubrique 1103.311 « Achat de mobilier » servira à financer le remplacement de mobilier qui avait été planifié en 2017 et donc ne peut pas être utilisé pour ces dépenses-ci.

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
1103.318	Autres prestations de tiers	CHF	1'846'000.-	CHF	0.-	CHF	-8'300.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	1'663'400.-	CHF	0.-	CHF	-6'400.-

Voir détail sous la rubrique 4910 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Remplacement urgent de la climatisation du local de brassage informatique dans les combles de l'Hôtel de Ville ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	1'663'400.-	CHF	0.-	CHF	-45'000.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Nouvel encart d'information ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
1103.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	1'663'400.-	CHF	0.-	CHF	-17'400.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 4910 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Développement et installation du logiciel GELORE au Casino de Montbenon ».

1110 Secrétariat général

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
1110.301	Traitements	CHF	4'596'300.-	CHF	-163'000.-	CHF	-33'500.-
1110.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	394'600.-	CHF	-14'100.-	CHF	-2'000.-
1110.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	658'600.-	CHF	-23'600.-	CHF	-4'500.-
1110.309	Autres charges de personnel	CHF	341'000.-	CHF	-600.-	CHF	-320'000.-
1110.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF	218'500.-	CHF	0.-	CHF	-143'000.-
1110.317	Déplacements, débours, dédomm.	CHF	158'700.-	CHF	0.-	CHF	-140'000.-
1110.318	Autres prestations de tiers	CHF	923'100.-	CHF	0.-	CHF	-63'000.-
1110.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	121'700.-	CHF	25'000.-	CHF	-16'000.-
1110.390	Imputations internes	CHF	2'313'700.-	CHF	0.-	CHF	-1'186'600.-
1110.439	Autres recettes	CHF	-707'000.-	CHF	-25'000.-	CHF	177'500.-
1110.490	Imputations internes	CHF	-1'843'600.-	CHF	0.-	CHF	1'843'600.-

Voir détail sous la rubrique 6910 « Service du personnel », demande « Transfert du plan de mobilité du Service de l'économie (ECO) au Service du personnel (SPEL) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série		Crédit suppl.
1110.318	Autres prestations de tiers	CHF	923'100.-	CHF	0.-	CHF 108'500.-
1110.490	Imputations internes	CHF	-1'843'600.-	CHF	0.-	CHF -3'500.-

Identité institutionnelle

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle, divers travaux doivent être réalisés pour un montant total de CHF 117'000.-. Il s'agit principalement de définir la charte graphique de base et les règles à respecter pour l'usage de la nouvelle identité. Ceci comprend également l'adaptation des modèles bureautiques à la nouvelle identité ainsi que la détermination des principes pour les vêtements de travail ou le marquage des véhicules.

Ce projet concernant l'ensemble de l'administration, la Municipalité a adopté le principe de compensation de cette somme par l'ensemble des directions. Les compensations proposées sont effectuées au travers de diverses rubriques.

Voir aussi sous 1103 « Secrétariat municipal », 2000 « Secrétariat général », 2200 « Commerce, manifestations, séjour », 2201 « Inhumations et incinérations », 2300 « Service du contrôle des habitants », 2410 « Corps police », 2500 « Secours et incendie », 2501 « Protection civile », 2502 « Groupe sanitaire », 2503 « Pompes funèbres officielles », 2910 « Eau potable », 3923 « Subventions et aides individuelles », 4100 « Secrétariat général et cadastre », 4400 « Service d'architecture », 4510 « Service des parcs et domaines », 4900 « Service du logement et des gérances », 4910 « Service d'organisation et d'informatique », 5420 « Office de santé », 6900 « Service des finances », 7250 « Services partagés ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série		Crédit suppl.
1110.318	Autres prestations de tiers	CHF	923'100.-	CHF	0.-	CHF 45'000.-

Nouvel encart d'information

Dès la fin du mois de septembre, la Ville de Lausanne a lancé un journal communal sous la forme d'un partenariat avec LausanneCités. Toutes les deux semaines, quatre pages « Ville de Lausanne », clairement identifiables et indépendantes du journal, prendront place dans le premier cahier de l'hebdomadaire, seul journal gratuit diffusé à tous les ménages lausannois.

Le lancement du journal communal le 1^{er} octobre 2018 a nécessité un financement pour l'année en cours de l'ordre de CHF 45'000.- qui n'a pas été budgété. Ce montant est entièrement compensé par la rubrique « Elections, votations » du Secrétariat municipal qui dispose du montant nécessaire en raison de l'absence d'élection complémentaire en 2018.

Voir aussi sous 1103 « Secrétariat municipal ».

1401 Service de la culture

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série		Crédit suppl.
1401.301	Traitements	CHF	6'155'100.-	CHF	0.-	CHF 31'000.-
1401.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	534'700.-	CHF	0.-	CHF 2'600.-
1401.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	808'800.-	CHF	0.-	CHF 500.-
1401.436	Dédommagements de tiers	CHF	-70'000.-	CHF	0.-	CHF -9'000.-

Congé accident d'une collaboratrice du Musée historique (MHL)

Une collaboratrice du Musée historique de Lausanne, en congé accident, a été remplacée de janvier à fin mai 2018. Durant cette période, l'engagement d'un auxiliaire s'est avéré indispensable afin d'assurer le suivi des tâches, et plus particulièrement la mise en place de la nouvelle exposition permanente du MHL, suite à la rénovation du bâtiment.

Congé maternité d'une collaboratrice du Musée romain de Lausanne-Vidy (MRV)

Une collaboratrice du Musée romain de Lausanne-Vidy a débuté son congé maternité le 18 mars 2018 et repris son activité le 18 août 2018, après un mois de congé d'allaitement. Durant cette

période, l'engagement d'un auxiliaire s'est avéré indispensable afin d'assurer la continuité et la bonne marche du musée.

Ces charges seront compensées partiellement par les allocations fédérales de maternité, soit CHF 9'000.- (rubrique 1401.436), ainsi que par un remboursement des APG accident versées directement au Service du personnel.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^e série	Crédit suppl.
1401.301	Traitements	CHF 6'155'100.-	CHF 0.-	CHF 87'500.-
1401.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 534'700.-	CHF 0.-	CHF 7'500.-
1401.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 808'800.-	CHF 0.-	CHF 4'400.-
1401.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 487'700.-	CHF 0.-	CHF 9'700.-
1401.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 201'500.-	CHF 0.-	CHF 145'700.-
1401.313	Marchandises	CHF 136'900.-	CHF 0.-	CHF 14'000.-
1401.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 54'300.-	CHF 0.-	CHF 2'300.-
1401.318	Autres prestations de tiers	CHF 482'000.-	CHF 0.-	CHF 141'400.-
1401.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 249'400.-	CHF 0.-	CHF 210'500.-
1401.434	Redevances et prestations facturées	CHF -550'000.-	CHF 0.-	CHF -82'100.-
1401.439	Autres recettes	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF -540'900.-

Sponsoring : mudac, Collection de l'Art Brut et Musée historique de Lausanne

Au vu des coûts engendrés pour la mise sur pied des différentes expositions, les directeurs des musées font appel à des sponsors. Les montants obtenus varient selon les années et les thèmes proposés. Ces aides financières permettent aux musées d'améliorer et étoffer le contenu de leurs expositions et de leurs collections (salaire partiel des commissaires d'exposition, visites guidées, catalogues, scénographie, achats d'œuvres, frais de transports des œuvres, renforcement de la sécurité, etc.).

Mudac

Le sponsoring obtenu par le mudac en 2018 se monte à CHF 484'400.-. Il est destiné en partie à la mise sur pied des différentes expositions présentées par le musée, ainsi qu'à l'enrichissement de sa Collection d'art verrier (achats de matériel, achat d'œuvres, frais de transport des œuvres, annonces publicitaires dans différents médias, frais de vernissage, mandats confiés à des spécialistes, etc.). Afin de compenser ces frais supplémentaires, le mudac propose également une économie de CHF 19'000.- sur la rubrique « Imprimés et fournitures de bureau » (1401.310).

Collection de l'Art Brut (CAB)

Le sponsoring obtenu à ce jour en faveur de la CAB, se monte à CHF 119'200.-. Il est destiné à la mise sur pied des différentes expositions ainsi qu'au projet d'aménagement de l'accueil du musée (annonces publicitaires, frais de transports des œuvres, mandats confiés à des spécialistes). Afin de compenser ces frais supplémentaires, la CAB propose également une économie de CHF 16'000.- sur la rubrique « Achats d'objets mobiliers et d'installations » (1401.311).

Musée historique de Lausanne (MHL)

Des auxiliaires ont été engagés par le MHL pour finaliser le travail d'inventorisation et de classement d'un fonds de documents iconographiques de la Fondation Asile des aveugles débuté en 2017, avant donation au Musée historique, et en prévision d'une future exposition. Ces frais sont entièrement compensés par une contribution équivalente de la Fondation Asile des Aveugles (prestations contre facturation) sur la rubrique « Redevances et prestations facturées » (1401.434).

1920 Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.	
1920.301	Traitements	CHF	5'028'700.-	CHF	0.-	CHF 127'300.-
1920.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	435'800.-	CHF	0.-	CHF 11'000.-
1920.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	679'900.-	CHF	0.-	CHF 14'600.-
1920.436	Dédommagements de tiers	CHF	-1'000.-	CHF	0.-	CHF -7'300.-

Remplacements pour absences de longue durée

Suite à plusieurs absences de longue durée, afin de maintenir la bonne marche du service et l'accueil du public, il a été nécessaire de procéder à l'engagement de personnel en contrat de durée déterminée (1 poste à 100% sur 12 mois) et à du personnel auxiliaire (0.5 ept sur 5 mois maladie grossesse et congé maternité + 0.6 ept sur 10 mois).

La présente demande sert à la couverture des charges de 2 collaborateurs en arrêt maladie (1+0.6 = 1.6 ept) et 1 collaboratrice en maladie-grossesse et congé maternité (0.5 ept).

S'agissant du poste à 100%, le service a dû procéder à l'engagement d'une bibliothécaire en CDD. Selon une information de l'Unité santé et sécurité au travail, l'AI a proposé d'accorder une rente entière au titulaire du poste rétroactivement à partir du 1^{er} novembre 2017. Les montants n'ont pas encore pu être évalués à ce jour.

Dans le cadre de la reprise d'activité très progressive d'une autre collaboratrice (0.6 ept), l'AI lui octroie des indemnités journalières. Ce montant compensera les engagements salariaux qui ont été nécessaires pour la continuité du service (auxiliaires).

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.	
1920.318	Autres prestations de tiers	CHF	172'000.-	CHF	0.-	CHF 9'000.-
1920.439	Autres recettes	CHF	-185'000.-	CHF	0.-	CHF -9'000.-

Partenariat entre le Service bibliothèques et archives de la Ville (BAVL) et La Télé

Dans le cadre d'un partenariat formalisé entre La Télé et le BAVL, pour la promotion sur le canal de La Télé des portraits filmés des auteurs et auteures sélectionnés pour le Prix des lecteurs, un montant sera facturé au BAVL. En échange d'un volume publicitaire mis à disposition par La Télé, le BAVL lui a octroyé les avantages rédactionnels destinés aux partenaires médias. Selon le principe de la comptabilisation au brut, les partenaires saisissent chacun dans leurs comptes le total des prestations fournies mutuellement et définies, soit dans le cas décrit ci-dessus, un montant de CHF 9'000.- en charge sous rubrique 1920.318 et en recette sous rubrique 1920.439, montants qui s'annulent.

2. SECURITE ET ECONOMIE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

	SERVICES											TOTAL PAR NATURE
	2000 Secrétariat général	2001 Taxis	2200 Commerces, manifestations, séjour	2201 Inhumations et incinérations	2300 Service du contrôle des habitants	2410 Corps de police	2500 Secours et incendie	2501 Protection civile	2502 Groupe sanitaire	2503 Pompes funèbres officielles	2910 Eau potable	
301 Traitements	195'300		82'800		18'000	-307'000	-22'100	-3'800				-36'800
303 Cotisations aux assurances sociales	16'700		7'200		1'600	-26'400	-1'900	-300				-3'100
304 Cotisations à la Caisse de pensions	25'800		4'900		500	-40'800	-3'000	-500				-13'100
309 Autres charges de personnel	1'800					-30'000						-28'200
310 Imprimés et fournitures de bureau	-400		-700	-100	-900	-20'000	-1'000	-400	-300	-2'400		-26'200
311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	4'600					-69'600						-65'000
313 Marchandises	20'900					-20'000			-30'000			-29'100
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations				40'000								40'000
318 Autres prestations de tiers	13'700					80'000			30'000			123'700
365 Subventions à des institutions						3'000						3'000
380 Attributions aux réserves											-3'500	-3'500
390 Imputations internes											34'100	34'100
Total des charges	278'400	0	94'200	39'900	19'200	-430'800	-28'000	-5'000	-300	-2'400	30'600	-4'200
436 Dédommagements de tiers	-5'500	-5'500	-19'300									-30'300
480 Prélèvements sur les réserves											-30'600	-30'600
490 Imputations internes	-30'600											-30'600
Total des revenus	-36'100	-5'500	-19'300	0	0	0	0	0	0	0	-30'600	-91'500
TOTAL SECURITE ET ECONOMIE	242'300	-5'500	74'900	39'900	19'200	-430'800	-28'000	-5'000	-300	-2'400	0	-95'700
Page du préavis	page 9	page 10	page 11	page 11	page 12	page 12	page 13	page 14	page 14	page 14	page 15	

200 Secrétariat général

2000 Secrétariat général

	Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2000.301 Traitements	CHF 3'468'800.-	CHF -968'800.-	CHF 99'300.-
2000.303 Cotisations aux assurances sociales	CHF 299'000.-	CHF -83'100.-	CHF 8'500.-
2000.304 Cotisations à la caisse de pensions	CHF 492'400.-	CHF -145'300.-	CHF 14'500.-
2000.490 Imputations internes	CHF -411'300.-	CHF 0.-	CHF -30'600.-

Création d'un poste de responsable des ressources humaines de direction (RRHD) au sein de la Direction de la sécurité et de l'économie

La Municipalité a souhaité que chaque direction se dote d'un poste de RRHD. Ce faisant, elle met en pratique ses principes directeurs visant à améliorer la gouvernance RH des directions et donne corps au déploiement du réseau RH, de la Ville. La nomination de la titulaire dudit poste pour la Direction de la sécurité et économie a été faite sur appel.

L'engagement de la titulaire est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2018 et implique dès lors la prise en charge de son salaire au travers du budget du Secrétariat général SE, entité à laquelle elle est désormais rattachée.

La création de ce poste ne figurant pas au budget 2018 du Secrétariat général SE, il convient de passer par la voie du crédit supplémentaire afin d'assurer la prise en charge du salaire qui y est lié.

Voir aussi sous 2410 « Corps de police » et 2910 « Eau potable ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2000.301	Traitements	CHF 3'468'800.-	CHF -968'800.-	CHF 96'000.-
2000.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 299'000.-	CHF -83'100.-	CHF 8'200.-
2000.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 492'400.-	CHF -145'300.-	CHF 11'300.-
2000.309	Autres charges de personnel	CHF 28'200.-	CHF -4'000.-	CHF 1'800.-
2000.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 16'400.-	CHF 0.-	CHF 4'600.-
2000.313	Marchandises	CHF 37'800.-	CHF 0.-	CHF 20'900.-
2000.318	Autres prestations de tiers	CHF 54'800.-	CHF 0.-	CHF 2'700.-

Sécurité à l'entrée de l'Espace de consommation sécurisé (ECS)

La Municipalité a décidé que la gestion de la sécurité de l'ECS, à ouvrir dès le 1^{er} octobre 2018 pour une phase test de 3 ans, est confiée à l'observatoire de la sécurité, pour la même durée. A des fins préparatoires, le personnel à engager entre en fonction le 1^{er} septembre 2018, pour un montant de CHF 115'500.-.

Par ailleurs, le Service social Lausanne (SSL) souhaite augmenter la présence des agents de sécurité à l'ECS pendant les trois premiers mois d'activité. Il versera ainsi le montant de CHF 30'000.- au Secrétariat général de la sécurité et de l'économie (SGSE) pour augmenter, d'octobre à décembre 2018, les taux d'activité d'une partie du personnel engagé pour assurer quatre heures de présence supplémentaires par jour.

Voir aussi sous 3923 « Subventions et aides individuelles » et 2410 « Corps de police ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2000.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 14'900.-	CHF 0.-	CHF -400.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2000.318	Autres prestations de tiers	CHF 54'800.-	CHF 0.-	CHF 11'000.-
2000.436	Dédommagements de tiers	CHF -16'700.-	CHF 16'200.-	CHF -5'500.-

Remplacement d'une adjointe administrative-juriste durant son congé maternité

Une adjointe-juriste active au sein du Secrétariat général SE attend un heureux événement pour la mi-octobre. Cette personne consacre une part importante de son activité au Service intercommunal des taxis. Si une majeure partie de ses tâches sera reprise par ses collègues, les activités à caractère juridique qu'elle accomplit, en particulier dans le domaine de la régulation des taxis, nécessitent des compétences que le service ne possède pas. Dès lors, pour ces tâches particulières, il est proposé, par souci de synergie, de faire appel au greffier du comité de direction de l'Association de communes de la région lausannoise pour le Service des taxis et au président de la commission administrative de ladite Association, tous deux avocats de profession. Selon le niveau institutionnel concerné, il sera fait appel à l'un ou à l'autre. Le coût de leurs prestations, effectuées à la demande, a été calculé sur la base d'une moyenne de 12 heures par mois au total, ceci d'octobre 2018 à fin février 2019.

Voir aussi sous 2001 « Taxis ».

2001 Taxis

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2001.436	Dédommagements de tiers	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF -5'500.-

Voir détail sous la rubrique 2000 « Secrétariat général », demande « Remplacement d'une adjointe administrative-juriste durant son congé maternité ».

220 Service de l'économie**2200 Commerce, manifestations, séjour**

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2200.301	Traitements	CHF	3'786'600.-	CHF	0.-	CHF	40'000.-
2200.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	326'800.-	CHF	0.-	CHF	3'500.-
2200.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	519'500.-	CHF	0.-	CHF	2'000.-

Engagement d'un auxiliaire pour pallier une absence de longue durée pour cause de maladie

Un collaborateur est absent depuis le mois de mars 2018, en raison d'une maladie dont le traitement va se poursuivre sur plusieurs mois. Cette situation a été signalée à l'Unité santé et sécurité au travail. Cette absence génère un retard dans le traitement et le suivi de certains dossiers qui ne peut pas être absorbé par les autres collaborateurs du service et qui impacte directement les usagers. Un renfort est nécessaire jusqu'au 31 décembre 2018 par l'engagement d'une personne durant six mois.

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2200.301	Traitements	CHF	3'786'600.-	CHF	0.-	CHF	42'800.-
2200.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	326'800.-	CHF	0.-	CHF	3'700.-
2200.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	519'500.-	CHF	0.-	CHF	2'900.-
2200.436	Dédommagements de tiers	CHF	-3'000.-	CHF	0.-	CHF	-19'300.-

Engagement d'un auxiliaire

Le congé maternité d'une collaboratrice au Bureau finances et gestion/taxe de séjour du 27 mai 2018 au 27 septembre 2018, respectivement 27 octobre 2018 en cas d'allaitement, impose l'engagement d'une personne auxiliaire afin d'assurer la bonne marche du service (facturation de divers émoluments, taxes et impôt sur les divertissements). Une deuxième collaboratrice a annoncé sa grossesse dont le terme est prévu pour le 15 novembre 2018. Il est également indispensable de remplacer son absence pour assurer la délivrance des autorisations de manifestations. La durée d'engagement prévue est de six mois pour chacun-e des deux auxiliaires.

Une recette d'environ CHF 19'300.- sera enregistrée en 2018 au titre des allocations de perte de gain versées par la Caisse de compensation.

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2200.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	24'100.-	CHF	0.-	CHF	-700.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

2201 Inhumations et incinérations

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2201.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	4'700.-	CHF	0.-	CHF	-100.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2201.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	293'500.-	CHF	0.-	CHF	40'000.-

Incident sur le système de filtration d'un four crématoire

Une surchauffe sur le système de filtration des effluents a causé la destruction des filtres à manches du four numéro 4. Ces filtres doivent être remplacés. L'origine de la surchauffe provient vraisemblablement du système de commande et de régulation des fours et filtres. Ce système doit être contrôlé et remis en état si besoin afin d'éviter le risque d'un nouvel incident.

Le four en question a fonctionné en by-pass, c'est-à-dire sans que les effluents soient épurés par le système de filtration. Une telle situation n'est tolérée par les dispositions des normes O-Pair que lors de l'entretien des installations, ou de pannes. Il était dès lors indispensable de procéder urgemment à la remise en état de ces installations.

La remise en état a fait appel à deux fournisseurs, l'un pour le remplacement des filtres à manches, et l'autre pour la vérification du système de commande.

2300 Service du contrôle des habitants

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2300.301	Traitements	CHF	3'588'700.-	CHF	0.-	CHF	18'000.-
2300.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	310'000.-	CHF	0.-	CHF	1'600.-
2300.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	495'200.-	CHF	0.-	CHF	500.-

Engagement d'une auxiliaire pour pallier une absence longue durée pour cause de maladie

Une collaboratrice du bureau des étrangers est absente depuis le mois de février 2018, en raison d'une maladie dont le traitement va se poursuivre sur plusieurs mois. Cette situation, signalée à l'unité santé et sécurité au travail (USST), est régulièrement suivie par cette unité. Cette absence génère une surcharge de travail importante et qui ne peut plus être absorbée par les autres collaborateurs du service à l'approche de la rentrée académique qui impacte très fortement l'activité du bureau des étrangers. Un renfort est nécessaire au moins jusqu'au 31 décembre 2018, sous réserve d'une évolution positive de la maladie de la collaboratrice concernée.

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2300.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	36'400.-	CHF	0.-	CHF	-900.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

2410 Corps de police

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2410.301	Traitements	CHF	70'919'600.-	CHF	0.-	CHF	-74'500.-
2410.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	6'126'000.-	CHF	0.-	CHF	-6'400.-
2410.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	10'386'700.-	CHF	0.-	CHF	-10'800.-

Voir détail sous la rubrique 2000 « Secrétariat général », demande « Création d'un poste de responsable des ressources humaines de direction (RRHD) au sein de la Direction de la sécurité et de l'économie ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2410.301	Traitements	CHF	70'919'600.-	CHF	0.-	CHF	-61'900.-
2410.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	6'126'000.-	CHF	0.-	CHF	-5'300.-
2410.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	10'386'700.-	CHF	0.-	CHF	-7'300.-

Voir détail sous la rubrique 2000 « Secrétariat général », demande « Sécurité à l'entrée de l'Espace de consommation sécurisé ECS) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2410.301	Traitements	CHF	70'919'600.-	CHF	0.-	CHF	-170'600.-
2410.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	6'126'000.-	CHF	0.-	CHF	-14'700.-
2410.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	10'386'700.-	CHF	0.-	CHF	-22'700.-

Voir détail sous la rubrique 1103 « Secrétariat municipal », demande « Transfert de 1.6 ept du Corps de police au Secrétariat municipal (Bureau des naturalisations) ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2410.309	Autres charges de personnel	CHF 1'964'000.-	CHF 0.-	CHF -30'000.-
2410.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 259'400.-	CHF 0.-	CHF -10'000.-
2410.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 590'400.-	CHF 0.-	CHF -20'000.-
2410.313	Marchandises	CHF 1'682'400.-	CHF 0.-	CHF -20'000.-
2410.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'089'000.-	CHF -23'700.-	CHF 80'000.-

Frais de défense juridique pour les collaborateurs du Corps de police

Plusieurs interventions policières ayant engendré des poursuites judiciaires à l'encontre de collaborateurs du Corps de police génèrent des frais d'avocats qui dépassent largement le budget prévu à cet effet. L'estimation de la dépense totale pour l'année 2018 se monte à CHF 200'000.- (environ CHF 80'000.- déjà payés) alors que le budget idoine est de CHF 50'000.-. La projection des dépenses à imputer au compte 318 jusqu'à la fin de l'année montre un dépassement important, qui est estimé globalement à CHF 80'000.-.

Ces dépenses étant incontournables, il s'agit d'anticiper le dépassement prévisible, qui ne peut être compensé totalement par des économies dans le compte en question.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2410.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 259'400.-	CHF 0.-	CHF -7'000.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2410.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 259'400.-	CHF 0.-	CHF -3'000.-
2410.365	Subventions à des institutions	CHF 14'700.-	CHF 0.-	CHF 3'000.-

Subvention complémentaire pour la chorale du Corps de police

Tous les trois ans, la chorale du Corps de police représente la Ville de Lausanne lors des Rencontres des chorales suisses de police. A cette occasion, la Ville octroie habituellement un supplément à la subvention annuelle, qui est de CHF 3'000.-.

Cette subvention triennale n'a pas été intégrée lors de l'établissement du budget 2018, et il convient d'y remédier afin de ne pas péjorer les finances de cette modeste association.

Une compensation est possible par une économie réalisée sur l'impression de documents.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2410.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 590'400.-	CHF 0.-	CHF -49'600.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 2410 « Corps de police », demande « Acquisition d'un scanner 3D pour le traitement des accidents graves ».

250 Service de protection et sauvetage

2500 Secours et incendie

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2500.301	Traitements	CHF 18'965'800.-	CHF 0.-	CHF -22'100.-
2500.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 1'615'800.-	CHF 0.-	CHF -1'900.-
2500.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 2'763'500.-	CHF 0.-	CHF -3'000.-

Voir détail sous la rubrique 6910 « Service du personnel », demande « Transfert du plan de mobilité du Service de l'économie (ECO) au Service du personnel (SPEL) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2500.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	35'500.-	CHF	0.-	CHF	-1'000.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

2501 Protection civile

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2501.301	Traitements	CHF	2'755'700.-	CHF	0.-	CHF	-3'800.-
2501.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	219'200.-	CHF	0.-	CHF	-300.-
2501.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	345'300.-	CHF	0.-	CHF	-500.-

Voir détail sous la rubrique 6910 « Service du personnel », demande « Transfert du plan de mobilité du Service de l'économie (ECO) au Service du personnel (SPEL) ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2501.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	16'400.-	CHF	0.-	CHF	-400.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

2502 Groupe sanitaire

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2502.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	10'700.-	CHF	0.-	CHF	-300.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2502.313	Marchandises	CHF	381'900.-	CHF	0.-	CHF	-30'000.-
2502.318	Autres prestations de tiers	CHF	2'652'600.-	CHF	0.-	CHF	30'000.-

Remplacement du programme de facturation des interventions des ambulances du SPSL

Depuis 1^{er} janvier 2018, la mise en production du logiciel Attrib, décidée et financée par le Service de la santé publique, permet une gestion intégrée des interventions des ambulances et des interventions SMUR du Service de protection et de sauvetage (SPSL) et du Canton de Vaud. Ce système est suffisamment souple et ouvert pour remplacer l'application Albatros en production depuis 1998, application qui est aujourd'hui obsolète et de moins en moins stable. Ce remplacement du logiciel de facturation permettra entre autres d'éviter la double saisie de 7'000 interventions, d'améliorer la qualité des données de facturation, d'optimiser les ressources humaines nécessaires à la gestion administrative.

Le budget 2018 ne prévoit pas ce remplacement de programme, aussi, une demande de crédit supplémentaire s'avère indispensable afin de couvrir cette dépense, dépense entièrement compensée par une réduction de l'achat de marchandises lors de l'exercice sous revue.

2503 Pompes funèbres officielles

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
2503.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF	88'400.-	CHF	0.-	CHF	-2'400.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

291 Service de l'eau**2910 Eau potable**

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2910.380	Attributions aux réserves	CHF 8'689'500.-	CHF 0.-	CHF -3'500.-
2910.390	Imputations internes	CHF 6'282'800.-	CHF 0.-	CHF 3'500.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2910.390	Imputations internes	CHF 6'282'800.-	CHF 0.-	CHF 30'600.-
2910.480	Prélèvements sur les réserves	CHF -4'095'000.-	CHF 0.-	CHF -30'600.-

Voir détail sous la rubrique 2000 « Secrétariat général », demande « Création d'un poste de responsable des ressources humaines de direction (RRHD) au sein de la Direction de la sécurité et de l'économie ».

3. SPORTS ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES					TOTAL PAR NATURE
		3000 Secrétariat général	3810 Service des sports	3920 Administration du service	3922 Unités prestations	3923 Subventions et aides individuelles	
NATURE	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations				63'000		63'000
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations		61'400				61'400
	318 Autres prestations de tiers	42'000		80'600			122'600
	365 Subventions à des institutions		-61'400			-210'600	-272'000
	390 Imputations internes				91'000		91'000
	Total des charges	42'000	0	80'600	154'000	-210'600	66'000
	451 Participation du Canton aux charges				-91'000		-91'000
	461 Subventions du Canton	-42'000					-42'000
	480 Prélèvements sur les réserves				-20'700		-20'700
	Total des revenus	-42'000	0	0	-111'700	0	-153'700
TOTAL SPORTS ET COHESION SOCIALE	0	0	80'600	42'300	-210'600	-87'700	
	Page du préavis	page 16	page 16	page 17	page 17	page 18	

3000 Secrétariat général

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
3000.318	Autres prestations de tiers	CHF	307'400.-	CHF	0.-	CHF	42'000.-
3000.461	Subventions du Canton	CHF	-783'200.-	CHF	0.-	CHF	-42'000.-

Bureau lausannois pour les immigrés

Une recherche action a été commandée au Forum suisse-migration (SFM) dans le cadre du Mini-PIC I. Les fonds alloués par l'Etat dans le cadre du Mini-PIC I l'ont été pour les années 2014 à 2017, toutefois la mise en œuvre de cette recherche n'a pas été possible avant 2018. Il a été convenu avec le BCI (organe de subvention) que le montant pourrait être utilisé en 2018. Pour ce faire, un compte transitoire a été créé en 2017 afin de réserver cette somme.

3810 Service des sports

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
3810.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	573'500.-	CHF	0.-	CHF	61'400.-
3810.365	Subventions à des institutions	CHF	4'998'500.-	CHF	-20'000.-	CHF	-61'400.-

Diverses interventions et réparations – installations sportives**Centre de tir sportif de Vernand**

Le bureau administratif du responsable du Centre de tir sportif se trouve à l'intérieur des zones de tirs sportif.

Cet espace, entièrement hermétique, est ventilé mécaniquement par un monobloc de ventilation « air/air » indépendant. Le dispositif de traitement de l'air, installé en 2001, est tombé en panne. Après expertise d'un bureau d'ingénieurs spécialiste, nous avons dû remplacer et mettre en conformité l'installation de ventilation/climatisation.

L'ensemble des travaux a représenté un montant de CHF 19'000.-.

Tennis-Club Stade-Lausanne

Le Club-house du Tennis-Club Stade-Lausanne comporte des parties vestiaires et administratives pour l'activité du club au rez-de-chaussée ainsi qu'un restaurant public au premier étage qui appartient à la Ville de Lausanne. Plusieurs équipements de la cuisine professionnelle en bout de course (armoires froides, table saladette avec meuble froid, chambre froide, four combisteamer et lave-vaisselle à capot) ont dû être remplacés pour un total de CHF 34'900.- afin d'assurer une exploitation normale du restaurant.

Piscine de Bellerive

Un contrôle inopiné des installations électriques a été effectué au printemps dernier par les autorités fédérales responsables. Le coût des travaux relatif à ce contrôle non-budgétisé a été de CHF 7'500.-

Vu ce qui précède, et dès lors que le budget du Service des sports pour l'année en cours ne comprend pas les montants nécessaires à absorber les coûts de ces interventions imprévisibles, l'octroi d'un crédit supplémentaire global de CHF 61'400.- s'avère nécessaire.

Il est proposé de compenser entièrement cette dépense par une économie réalisée, à hauteur de CHF 61'400.-, sur un autre poste budgétaire, à savoir la rubrique 3810.365 : « Subventions annuelles (Soutien aux clubs sportifs en difficultés) ».

392 Service social Lausanne – CSR**3920 Administration du service**

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3920.318	Autres prestations de tiers	CHF 21'500.-	CHF 31'500.-	CHF 32'300.-

Financement du mandat d'évaluation du futur Etablissement de consommation sécurisé (ECS)

Conformément au point 6.3.1. du préavis N° 2016/41 « Politique communale en matière de drogues », un mandat d'évaluation du projet d'ECS est confié à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP). La première étape de ce mandat (théorie d'action) est terminée et a déjà fait l'objet d'une demande de crédit supplémentaire 1^{re} série compensé pour un montant de CHF 31'500.-. L'évaluation à proprement parlé peut débuter. Le budget total de cette deuxième étape s'élève à CHF 223'327.-. Une demande de cofinancement est en cours auprès de la Commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) pour un montant de CHF 191'017.-. Le solde de CHF 32'310.- est pris en charge financièrement par le Service social (SSL).

Le SSL propose de compenser ce montant de CHF 32'300.- par une diminution de la subvention prévue à l'égard de la Fondation Accueil à bas seuil, pour l'espace de consommation sécurisé.

Voir aussi sous 3923 « Subventions et aides individuelles ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3920.318	Autres prestations de tiers	CHF 21'500.-	CHF 31'500.-	CHF 20'700.-

Audit de sécurité

Afin de s'assurer d'une sécurité optimale dans les locaux du Service social (SSL), à Chauderon 4, le service souhaite faire procéder à un audit de sûreté sur ce site.

Pour réaliser cette analyse, le service souhaite faire appel à une société spécialisée dont l'offre se monte à CHF 20'700.-. Le Canton financera entièrement ce projet par le Fonds de réserve du SSL.

Voir aussi sous 3922 « Unités prestations ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3920.318	Autres prestations de tiers	CHF 21'500.-	CHF 31'500.-	CHF 27'600.-

Frais d'enquête

La Municipalité a décidé de mandater un externe pour auditer une unité du Service social (SSL).

Le coût de l'enquête s'élève à CHF 27'600.-. Le SSL ne disposant pas du budget nécessaire, il propose de compenser ce montant par une diminution de la subvention prévue à l'égard de la Fondation Accueil à bas seuil, pour l'Espace de consommation sécurisé (ECS) dont la date d'ouverture a été retardée.

Voir aussi sous 3923 « Subventions et aides individuelles ».

3922 Unités prestations

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3922.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 28'400.-	CHF 0.-	CHF 63'000.-

Lausanne Guesthouse : aménagement d'un hébergement d'urgence et de logements provisoires – rachat du matériel en place dans l'hôtel et acquisition de matériel de cuisine complémentaire

Dans le cadre du projet des CFF Léman 2030, l'actuelle Lausanne Guesthouse est vouée à démolition. Suite à des négociations entre la Municipalité et les CFF, le Service social a la possibilité

d'occuper le bâtiment temporairement avec des prestations d'hébergement de juillet 2018 à avril 2019. La reprise du matériel de l'actuelle guesthouse (tables, chaises, réception, lits, matelas, duvets, sanitaires, cuisine, etc.), est devisée à CHF 50'000.-, TVA incluse. Du matériel de cuisine non fourni doit également être acheté pour un montant de CHF 13'000.-.

Le Service social propose de compenser ce montant de CHF 63'000.- par une diminution de la subvention prévue à l'égard de la Fondation Accueil à bas seuil, pour l'espace de consommation sécurisé qui n'ouvrira pas avant le deuxième semestre 2018.

Voir aussi sous 3923 « Subventions et aides individuelles ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3922.390	Imputations internes	CHF 5'088'400.-	CHF 0.-	CHF 91'000.-
3922.451	Participation du Canton aux charges	CHF -27'023'700.-	CHF 0.-	CHF -91'000.-

Dossiers du Service social : évolution – module AccOrS

Aujourd'hui, le Service social (SSL) et le Service du travail (ST) utilisent chacun une solution de fixation de rendez-vous distincte, nommée respectivement Agenda SSL et Agenda ORP. La pérennisation de l'Unité commune de l'ORP et du CSR exige de trouver une solution commune pour fixer les rendez-vous des usagers/assurés aux collaborateurs de ces deux services. La solution informatique commune doit permettre de fixer automatiquement les rendez-vous aux collaborateurs du ST et du SSL en considérant l'ensemble des prestations courantes et programmes spécifiques. Un algorithme doit pouvoir identifier automatiquement les collaborateurs les plus pertinents afin de fixer une séquence de rendez-vous équitable tenant compte notamment du taux d'activité des collaborateurs et de la nature du rendez-vous.

Le Service d'organisation et d'informatique, mandaté pour réaliser la solution informatique Agenda ORP-CSR, doit pouvoir faire appel à des ressources externes afin de répondre à cette demande.

Le Canton finance entièrement le projet. Le montant des dépenses prévues en 2018 s'élève à CHF 91'000.-.

Voir aussi sous 4910 « Service d'organisation et d'informatique ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3922.480	Prélèvements sur les réserves	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF -20'700.-

Voir détail sous la rubrique 3920 « Administration du service », demande « Audit de sécurité ».

3923 Subventions et aides individuelles

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3923.365	Subventions à des institutions	CHF 10'756'900.-	CHF -222'500.-	CHF -63'000.-

Voir détail sous la rubrique 3922 « Unités prestations », demande « Lausanne Guesthouse : aménagement d'un hébergement d'urgence et de logements provisoires – rachat du matériel en place dans l'hôtel et acquisition de matériel de cuisine complémentaire ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
3923.365	Subventions à des institutions	CHF 10'756'900.-	CHF -222'500.-	CHF -16'700.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget	Crédit suppl. 1^{re} série	Crédit suppl.
3923.365	<i>Subventions à des institutions</i>	CHF 10'756'900.-	CHF -222'500.-	CHF -32'300.-

Voir détail sous la rubrique 3920 « Administration du service », demande « Financement du mandat d'évaluation du futur Etablissement de consommation sécurisé (ECS) ».

		Budget	Crédit suppl. 1^{re} série	Crédit suppl.
3923.365	<i>Subventions à des institutions</i>	CHF 10'756'900.-	CHF -222'500.-	CHF -71'000.-

Voir détail sous la rubrique 2000 « Secrétariat général », demande « Sécurité à l'entrée de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) ».

		Budget	Crédit suppl. 1^{re} série	Crédit suppl.
3923.365	<i>Subventions à des institutions</i>	CHF 10'756'900.-	CHF -222'500.-	CHF -27'600.-

Voir détail sous la rubrique 3920 « Administration du service », demande « Frais d'enquête ».

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES					TOTAL PAR NATURE	
		4100 Secrétariat général et cadastre	4400 Service d'architecture	4510 Service des parcs et domaines	4900 Service du logement et des gérances	4910 Service d'organisation et d'informatique		
NATURE	309				23'000		23'000	
	310	-400	-800				-1'200	
	311					6'400	6'400	
	313			-20'000			-20'000	
	314				168'800		168'800	
	315				-800	-271'200	-272'000	
	316			-2'000		-390'000	-392'000	
	317					-2'500	-2'500	
	318	-4'000			90'000	853'200	939'200	
	319				-37'000		-37'000	
		Total des charges	-4'400	-800	-22'000	244'000	195'900	412'700
	436				-258'800		-258'800	
	461					-72'200	-72'200	
	490					-91'000	-91'000	
		Total des revenus	0	0	0	-258'800	-163'200	-422'000
	TOTAL LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE	-4'400	-800	-22'000	-14'800	32'700	-9'300	
	Page du préavis	page 20	page 21	page 21	page 21	page 22		

4100 Secrétariat général et cadastre

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4100.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 25'600.-	CHF 0.-	CHF -400.-
4100.318	Autres prestations de tiers	CHF 135'000.-	CHF -10'000.-	CHF -4'000.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

4400 Service d'architecture

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4400.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 19'500.-	CHF 0.-	CHF -800.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

4510 Service des parcs et domaines

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4510.313	Marchandises	CHF 2'659'200.-	CHF 0.-	CHF -20'000.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 4910 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Achat d'un logiciel pour la gestion de la traçabilité des vins ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4510.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 268'500.-	CHF 0.-	CHF -2'000.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

4900 Service du logement et des gérances

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4900.309	Autres charges de personnel	CHF 39'000.-	CHF 0.-	CHF 23'000.-
4900.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 7'358'500.-	CHF 0.-	CHF -90'000.-
4900.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'489'400.-	CHF 0.-	CHF 90'000.-
4900.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 343'300.-	CHF 0.-	CHF -32'000.-

Transferts de budgets internes au Service du logement et des gérances (SLG)

1) Analyse du patrimoine financier

Financement de travaux d'analyse du patrimoine financier (vétusté du parc, rentabilité du parc et rentabilité après travaux) auprès de bureaux d'ingénieurs et d'études. Le coût de ces travaux est estimé pour 2018 à CHF 90'000.-, répartis auprès de diverses entités. Le financement de ces travaux est réalisé par une économie correspondante sur le compte d'entretien des bâtiments.

2) Matériel et outils informatiques

Afin de pouvoir répondre de manière efficiente aux besoins du service en matière de communication et de mobilité et afin de pourvoir aux besoins des cadres et des collaborateurs nouvellement engagés, il est nécessaire pour le service d'acquérir d'ici fin 2018 par le biais des autorisations d'achats (AA) du Service d'organisation et d'informatique (SOI) une dizaine de portables. Le financement de ce matériel, estimé à CHF 9'000.-, sera supporté par le budget des AA du SOI via le transfert d'une économie correspondante réalisée sur le compte impôts, taxes et frais divers du SLG.

3) Formation du personnel en lien avec la clientèle

Le personnel de réception et de location du SLG doit faire face de plus en plus souvent à des actes de violence à leur encontre de la part de la clientèle du service. Une formation spécifique leur permettant de faire face à ces événements en hausse en 2018 a été décidée à la fin du printemps suite à un nouvel incident traumatisant. Le coût de cette formation, qui s'élève à environ CHF 23'000.-, sera assuré par une économie correspondante réalisée sur le compte impôts, taxes et frais divers du service.

Voir aussi sous B. Autorisations d'achats, rubrique 4910 « Service d'organisation et d'informatique ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4900.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 7'358'500.-	CHF 0.-	CHF 258'800.-
4900.436	Dédommagements de tiers	CHF -576'900.-	CHF 0.-	CHF -258'800.-

Reconstruction de la grange des anciennes écuries du Chalet-à-Gobet

Un incendie a ravagé la grange des anciennes écuries la nuit du 5 au 6 janvier 2007. Les écuries du rez ainsi que le stock de paille situé juste au-dessus ont été entièrement détruits. Protégée par un mur mitoyen coupe-feu, la partie sud du bâtiment a été préservée et n'a subi que des dommages qui peuvent être qualifiés de mineurs. L'aile nord, par contre, a été plus sérieusement touchée rendant l'appartement de six chambres ainsi que le garage et les caves inutilisables.

Les travaux de réfection et de réaménagement de ce bâtiment étaient liés au projet de planétarium « Porte des Etoiles ». L'abandon en 2014 de ce programme a entraîné une nouvelle étude qui a débouché en 2016 sur un projet de reconstruction des locaux à l'identique échelonné de 2016 à 2018. Il a fait l'objet de lignes budgétaires en conséquence ces dernières années.

Nonobstant, les travaux de charpente, de maçonnerie et de ferblanterie, initialement prévus au budget 2017 n'ont pu être finalisés cette même année. Ils entraînent dès lors un report de charge sur 2018 et seront entièrement compensés par l'indemnité à recevoir de l'ECA.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4900.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 7'500.-	CHF 0.-	CHF -800.-
4900.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 343'300.-	CHF 0.-	CHF -5'000.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

4910 Service d'organisation et d'informatique

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4910.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 106'500.-	CHF 0.-	CHF 6'400.-

Remplacement urgent de la climatisation du local de brassage informatique dans les combles de l'Hôtel de Ville

Le Service informatique a constaté récemment la panne définitive de la climatisation du local de brassage informatique dans les combles de l'Hôtel de Ville. Cette installation a été posée dans la première phase de construction du réseau RECOLTE, en 1995. Elle est aujourd'hui hors norme et n'est plus réparable, selon le spécialiste consulté. Il convient de la remplacer sans délai car la température du local dépasse largement ce qui est admissible pour les installations informatiques.

Le budget du SMUN permet de compenser cette dépense.

Voir aussi sous 1103 « Secrétariat municipal ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{er} série	Crédit suppl.
4910.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 764'000.-	CHF 0.-	CHF -270'000.-
4910.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 2'232'000.-	CHF 0.-	CHF -390'000.-
4910.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'192'500.-	CHF 0.-	CHF 762'200.-
4910.461	Subventions du Canton	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF -72'200.-

Financement de prestations de service par réallocations budgétaires et financement de tiers

Le Service d'organisation et d'informatique (SOI) doit réaliser en 2018 des projets non prévus à son budget de fonctionnement, dont le financement est le suivant :

1. Vote par internet – CHF 72'200.-

La Ville assure pour l'ensemble du canton la tenue du registre civique des Suisses de l'étranger. Sur demande de la Confédération, le Conseil d'Etat a lancé une phase de test du vote par internet pour cette population en utilisant le système genevois. Pour ce test, il a été nécessaire de connecter le registre civique communal avec le système de votation électronique du Canton de Genève. Le coût de la réalisation de l'interface entre les deux systèmes, qui s'élève à CHF 72'243.- TTC selon l'offre acceptée par le Canton, sera financé par ce dernier.

2. Projet DomSeco – CHF 30'000.-

Réallocation de CHF 30'000.- de la rubrique 6900.318 à la rubrique 4910.318.

Le Service des finances (SFIN) instruit des affaires de fraudes potentielles à l'impôt communal pour les habitants en résidence secondaire à Lausanne.

L'application support aux activités de renseignement et de dénonciation des cas suspects à l'autorité fiscale cantonale est devenue obsolète et son redéveloppement dans des technologies supportées est nécessaire. En effet, actuellement, l'application doit évoluer fonctionnellement pour permettre une meilleure efficacité, les infrastructures techniques se voient mises à jour afin d'être adaptées aux conditions de sécurité actuelles.

Un renforcement des équipes internes pour l'exécution de cette rénovation est nécessaire pour un coût estimé à CHF 30'000.-, financé par une économie au SFIN (rubrique 6900.318).

3. Différentes prestations de services de type projets et évolutions – CHF 374'000.-

Réallocation de CHF 374'000.- des rubriques 4910.316 à la rubrique 4910.318.

Le SOI doit fournir absolument des prestations sur 2018 concernant un certain nombre de sujets non identifiés à l'élaboration du budget : projet Fusion (CHF 78'000.-), collaborations au programme d'encouragement européen aux PME (CHF 43'000.-), migration Sharepoint 2016 (CHF 50'000.-), rénovation du Système d'Information en vieille technologie VB-OpenXava (CHF 50'000.-), accompagnement de la transformation du Conseil communal (CHF 20'000.-), évolutions des applications métiers sur les technologies Java et Sharepoint (CHF 64'000.-), conseil pour l'organisation du Service du logement et des gérances (CHF 19'000.-), migration de l'intranet (CHF 50'000.-). Outre l'économie réalisée en 2018 consécutivement à l'abandon du support du logiciel OSS ForgeRock d'authentification, l'impact de l'application des transitoires sur les contrats de maintenance pluriannuels permet de dégager en 2018 le financement pour la réalisation des ces prestations.

4. Différentes prestations de services liés à l'exploitation – CHF 286'000.-

Réallocation de CHF 286'000.- des rubriques 4910.315 et 4910.316 à la rubrique 4910.318.

Le SOI doit absolument fournir des prestations sur 2018 concernant un certain nombre de sujets de support à l'exploitation non identifiés à l'élaboration du budget : reprise de l'exploitation Kofax (CHF 40'000.-), poursuite de la mise en place des processus de déploiement et d'automatisation (CHF 16'000.-), support poste de travail (remplacement absences pour CHF 25'000.-), mises en conformité applicative liées au projet Orasi (CHF 49'000.-), maintenance et support de dotBase (CHF 13'000.-), assistance au lancement de l'appel d'offre matériel CISCO (CHF 10'000.-),

consulting vRops (CHF 15'000.-), consulting ODA (CHF 8'000.-), expertise supervision systèmes (CHF 40'000.-), identité graphique de la Ville de Lausanne (CHF 40'000.-), support de migration des lignes analogiques (CHF 30'000.-). Une économie importante de la maintenance de nos infrastructures de stockage rendue possible par le renouvellement du matériel permet de compenser le coût de la réalisation de ces prestations.

Voir aussi sous 6900 « Service des finances ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4910.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 764'000.-	CHF 0.-	CHF -1'200.-
4910.317	Déplacements, débours, dédommagements	CHF 26'700.-	CHF 0.-	CHF -2'500.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4910.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'192'500.-	CHF 0.-	CHF 91'000.-
4910.490	Imputations internes	CHF -3'092'500.-	CHF 0.-	CHF -91'000.-

Voir détail sous la rubrique 3922 « Unités prestations », demande « Dossiers du Service social : évolution – module AccOrS ».

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES				TOTAL PAR NATURE
		5010 Administration du service et institutions subventionnées	5013 Cultes et temples	5420 Office de santé	5900 Lieux d'accueil de jour municipaux	
NATURE	301 Traitements	23'000			1'540'000	1'563'000
	303 Cotisations aux assurances sociales	200			133'400	133'600
	305 Assurance-accidents				14'400	14'400
	310 Imprimés et fournitures de bureau	300			2'800	3'100
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	8'300	31'900		70'000	110'200
	313 Marchandises	2'200			41'800	44'000
	314 Entretien des biens immobiliers		-31'900	13'500	3'000	-15'400
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations				2'000	2'000
	317 Déplacements, débours, dédommagements				4'000	4'000
	318 Autres prestations de tiers	14'000		-30'200	280'000	263'800
	319 Impôts, taxes et frais divers				2'400	2'400
	365 Subventions à des institutions	-20'000				-20'000
	Total des charges	28'000	0	-16'700	2'093'800	2'105'100
	434 Redevances et prestations facturées				-785'000	-785'000
	436 Dédommagements de tiers	-19'000			-33'700	-52'700
	439 Autres recettes	-9'000				-9'000
	451 Participation du Canton aux charges				-633'300	-633'300
	Total des revenus	-28'000	0	0	-1'452'000	-1'480'000
	TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS	0	0	-16'700	641'800	625'100
Page du préavis	page 26	page 26	page 26	page 27		

501 Secrétariat général**5010 Administration du service et institutions subventionnées**

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
5010.301	Traitements	CHF 4'170'400.-	CHF 50'300.-	CHF 23'000.-
5010.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 360'000.-	CHF 4'400.-	CHF 200.-
5010.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 41'600.-	CHF 0.-	CHF 300.-
5010.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 33'100.-	CHF 0.-	CHF 300.-
5010.313	Marchandises	CHF 18'900.-	CHF 0.-	CHF 2'200.-
5010.318	Autres prestations de tiers	CHF 821'300.-	CHF 0.-	CHF 2'000.-
5010.436	Dédommagements de tiers	CHF -198'000.-	CHF 0.-	CHF -19'000.-
5010.439	Autres recettes	CHF -131'700.-	CHF 0.-	CHF -9'000.-

Les jeunes animent les parcs

Les Travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) lancent un projet géré par des jeunes de 14 à 17 ans, visant à animer les parcs de Vidy, Milan et Valency durant les vacances d'été, en gérant la mise à disposition de chaises longues. Ce projet s'étend sur une durée de trois ans et il est financé par le Fonds du développement durable (FDD) et des fonds extérieurs.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
5010.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 33'100.-	CHF 0.-	CHF 8'000.-
5010.318	Autres prestations de tiers	CHF 821'300.-	CHF 0.-	CHF 12'000.-
5010.365	Subventions à des institutions	CHF 10'720'300.-	CHF 0.-	CHF -20'000.-

Réaménagement de la place Dentan (parc de Valency)

A la demande des habitants, une démarche participative a été menée (hiver 17-18) par le contrat de quartier de Prélaz-Valency et le Service des parcs et domaines (SPADOM) en vue de réaménager cette zone, très utilisée pour des grillades en été, mais aussi, lieu de détente et de sport, pour jeunes et moins jeunes. Ce projet est financé en partie par le SPADOM à hauteur de CHF 25'150.-, sur un total estimé à CHF 69'988.-. Le contrat de quartier va payer la somme de CHF 44'838.- dont une partie fait l'objet de la présente demande de crédit supplémentaire.

5013 Cultes et temples

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
5013.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 8'700.-	CHF 0.-	CHF 31'900.-
5013.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 498'000.-	CHF 0.-	CHF -31'900.-

Remplacement de 31 micros sans fil de 16 temples lausannois

En avril 2018, le Secrétariat général EJQ a reçu l'information que l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a transféré la fréquence utilisée pour les micros sans fil au réseau de téléphonie sans fil, ce qui implique le remplacement de tous les micros répartis dans les différents temples lausannois, ces derniers n'étant pas adaptables à la nouvelle fréquence qui sera utilisée.

542 Service de santé et prévention**5420 Office de santé**

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
5420.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF 13'500.-
5420.318	Autres prestations de tiers	CHF 236'600.-	CHF 0.-	CHF -13'500.-

Travaux de rénovation et de remise à niveau du plancher – cabinet d'orthodontie de Montbenon, avenue de Savoie 2

Les locaux qu'occupe le cabinet d'orthodontie de Montbenon sont gérés par le Service du logement et des gérances et se trouvent au 1^{er} étage du bâtiment situé à l'avenue de Savoie 2.

Ce cabinet de 194 m² comporte deux salles cliniques orthodontiques, une salle pour l'hygiéniste, une salle de radiographie, un laboratoire technique, une salle d'attente et un local secrétariat et de stockage de dossiers médicaux actifs des patients.

Durant ces dix dernières années, différents emménagements internes et des transferts inter-locaux d'installations dentaires ont eu lieu. Ces aménagements ont permis d'accueillir davantage de patients, d'effectuer plus d'interventions de soins, d'améliorer la fluidité du travail de tout le cabinet et d'assurer une meilleure prise en charge quotidienne des patients. Cependant, les locaux n'ont malheureusement fait l'objet d'aucune rénovation. À présent, deux locaux (le local secrétariat et une des deux salles cliniques orthodontiques) se trouvent en très mauvais état : plancher déformé, des trous au sol, parquet ne pouvant plus tenir le mobilier tout droit, peinture des murs très abîmée.

Des travaux de rénovation sont nécessaires car ces locaux ne répondent plus ni aux conditions minimales de sécurité au travail, ni aux conditions d'hygiène et de salubrité pour dispenser des soins dentaires.

Le projet consiste à :

- effectuer des travaux de rénovation du sol, de remise à niveau du plancher et de peinture et réfection du local, avec enlèvement d'un vieux lavabo.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
5420.318	Autres prestations de tiers	CHF 236'600.-	CHF 0.-	CHF -16'700.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

590 Service d'accueil de jour de l'enfance

5900 Lieux d'accueil de jour municipaux

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
5900.301	Traitements	CHF 43'273'700.-	CHF 0.-	CHF 1'540'000.-
5900.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 3'778'700.-	CHF 0.-	CHF 133'400.-
5900.305	Assurances-accidents	CHF 405'200.-	CHF 0.-	CHF 14'400.-
5900.310	Imprimés et fournitures de bureau	CHF 74'600.-	CHF 0.-	CHF 2'800.-
5900.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 266'600.-	CHF 37'600.-	CHF 70'000.-
5900.313	Marchandises	CHF 2'169'600.-	CHF 0.-	CHF 41'800.-
5900.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 187'800.-	CHF 0.-	CHF 3'000.-
5900.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 22'200.-	CHF 0.-	CHF 2'000.-
5900.317	Déplacements, débours, dédommagements	CHF 76'600.-	CHF 0.-	CHF 4'000.-
5900.318	Autres prestations de tiers	CHF 3'737'000.-	CHF 62'700.-	CHF 280'000.-
5900.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 91'500.-	CHF 0.-	CHF 2'400.-
5900.434	Redevances et prestations facturées	CHF -15'063'400.-	CHF 0.-	CHF -785'000.-
5900.436	Dédommagements de tiers	CHF -905'600.-	CHF 0.-	CHF -33'700.-
5900.451	Participation du Canton aux charges	CHF -10'799'200.-	CHF 0.-	CHF -633'300.-

APEMS : dépassement relatif à la rentrée scolaire 2017-2018 et 2018-2019

Aux comptes 2017, la rubrique 5900.301 « Traitements » du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) affichait un dépassement de CHF 1'309'300.- pour le personnel auxiliaire du secteur de l'accueil parascolaire (APEMS). Un dépassement d'une envergure supérieure est prévisible en 2018.

Deux facteurs l'expliquent. D'une part, l'obligation de remplacer toutes les absences du personnel éducatif (11.89 ept en 2017) et, d'autre part, la forte augmentation de la demande de places d'accueil en APEMS à la rentrée 2017-2018. La demande des parents a été largement sous estimée en particulier les prestations en APEMS de l'après midi.

Le budget 2018 alloue des moyens en termes d'encadrement et biens services et marchandises pour 1'597 places pondérées en APEMS alors que la capacité offerte pour répondre à la demande

se situe à 1'788 places au 1^{er} janvier 2018 et vraisemblablement à 1'824 places à la rentrée 2018-2019.

L'objet de la demande de crédit supplémentaire de CHF 2'093'800.- vise à allouer au SAJE les moyens nécessaires en termes d'encadrement et de fournitures de repas et mobiliers pour maintenir l'offre actuelle en places d'accueil parascolaire et anticiper l'augmentation des 36 places prévisibles pour la rentrée scolaire prochaine.

La dépense sera partiellement compensée par des recettes supplémentaires sur la rubrique (« Prestations facturées à des tiers » – 5900.434), par la participation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) aux charges salariales éducatives et à l'aide au démarrage – 5900.451 et enfin par des recettes de remboursements de traitements par l'office de l'enseignement spécialisé – 5900.436).

6. FINANCES ET MOBILITE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES						TOTAL PAR NATURE
		6700 Service achat et logistique Ville	6900 Service des finances	6910 Service du personnel	6920 Service des routes et de la mobilité	6930 Administration du service	6935 Centre de compactage (GEDREL)	
NATURE	301 Traitements	-18'800		59'400				40'600
	303 Cotisations aux assurances sociales	-1'700		4'200				2'500
	304 Cotisations à la caisse de pensions	-2'500		8'000				5'500
	309 Autres charges de personnel			320'000				320'000
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	60'000		30'000	-95'000		6'000	1'000
	313 Marchandises			10'000			7'000	17'000
	314 Entretien des biens immobiliers	47'000						47'000
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations						31'500	31'500
	316 Loyers et redevances d'utilisation			143'000				143'000
	317 Déplacements, débours, dédommagements			140'000				140'000
	318 Autres prestations de tiers	23'000	-46'700	23'000		36'000		35'300
	319 Impôts, taxes et frais divers			16'000				16'000
	365 Subventions à des institutions					-36'000		-36'000
	390 Imputations internes			1'186'600				1'186'600
	Total des charges	107'000	-46'700	1'940'200	-95'000	0	44'500	1'950'000
	423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	-107'000						-107'000
	434 Redevances et prestations facturées						-44'500	-44'500
439 Autres recettes			-177'500				-177'500	
490 Imputations internes			-1'843'600				-1'843'600	
Total des revenus	-107'000	0	-2'021'100	0	0	-44'500	-2'172'600	
TOTAL FINANCES ET MOBILITE	0	-46'700	-80'900	-95'000	0	0	-222'600	
Page du préavis	page 30	page 31	page 31	page 32	page 32	page 32		

6700 Service achat et logistique Ville

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6700.301	Traitements	CHF 4'025'600.-	CHF 0.-	CHF -18'800.-
6700.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 347'800.-	CHF 0.-	CHF -1'700.-
6700.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 539'100.-	CHF 0.-	CHF -2'500.-
6700.318	Autres prestations de tiers	CHF 2'116'500.-	CHF 0.-	CHF 23'000.-

Gestion des sinistres durant les mois de juillet et août 2018 dans l'unité assurances choses et patrimoine

Afin de pallier le départ de la personne en charge des sinistres et à l'arrivée, le 1^{er} septembre, de la personne engagée, un prestataire externe à Lausanne a été mandaté pour assurer l'activité assurances sinistres pendant cette vacance de poste de deux mois. Il est demandé un crédit supplémentaire de CHF 23'000.- sur la rubrique 318.

Ces charges seront entièrement compensées par le salaire non versé de juillet et d'août de la personne qui a quitté au 30 juin 2018.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6700.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 21'500.-	CHF 60'000.-	CHF 60'000.-
6700.423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	CHF 0.-	CHF -60'000.-	CHF -60'000.-

Acquisition de moyen logistique pour exploiter la halle à containers de BousSENS

Afin de couvrir l'achat de la 2^e série de 30 containers maritimes 20 pieds prévu cette année pour exploiter correctement la halle de BousSENS, il est demandé un crédit supplémentaire de CHF 60'000.- sur la rubrique 311.

Ces charges seront entièrement compensées par le loyer versé par le locataire actuel de la halle. En effet, ce loyer n'a pas été prévu aux recettes du budget 2018 car le locataire devait quitter les locaux à la fin décembre 2017. Toutefois, il a prolongé son bail jusqu'au 31 décembre 2018. C'est grâce aux rentrées de loyers que nous pouvons financer cet achat.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6700.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 88'000.-	CHF 0.-	CHF 47'000.-
6700.423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	CHF 0.-	CHF -60'000.-	CHF -47'000.-

Goudronnage à la halle de BousSENS pour dépôt de containers

Afin de disposer d'une aire de stockage extérieure, inexistante aujourd'hui, pour entreposer du matériel pour les Services industriels et le Service de l'eau (candélabres pour l'éclairage public, protection de câbles, tubes polyéthylène, tuyaux fonte, etc.), nous souhaitons goudronner environ 400m² de surface herbeuse juxtaposant la halle de BousSENS. Ce matériel est entreposé actuellement sur une parcelle attenante à la chaufferie du chauffage à distance et à côté du Service achat et logistique Ville à Malley. A terme, la surface de cette parcelle pourrait fortement diminuer ou disparaître. C'est en prévision de cette probable éventualité qu'il est demandé un crédit supplémentaire de CHF 47'000.- sur la rubrique 314.

Ces charges seront entièrement compensées par le loyer versé par le locataire actuel de la halle. En effet, ce loyer n'a pas été prévu aux recettes du budget 2018 car le locataire devait quitter les locaux à la fin décembre 2017. Toutefois, il a prolongé son bail jusqu'au 31 décembre 2018.

6900 Service des finances

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6900.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'171'000.-	CHF 0.-	CHF -30'000.-

Voir détail sous la rubrique 4910 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Financement de prestations de service par réallocations budgétaires et financement de tiers ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6900.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'171'000.-	CHF 0.-	CHF -16'700.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

691 Service du personnel**6910 Service du personnel**

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6910.301	Traitements	CHF 5'433'600.-	CHF 0.-	CHF 59'400.-
6910.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 445'100.-	CHF 0.-	CHF 4'200.-
6910.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 693'500.-	CHF 0.-	CHF 8'000.-
6910.309	Autres charges de personnel	CHF 100'000.-	CHF 0.-	CHF 320'000.-
6910.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 327'400.-	CHF 0.-	CHF 143'000.-
6910.317	Déplacements, débours, dédomm.	CHF 35'500.-	CHF 0.-	CHF 140'000.-
6910.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'032'200.-	CHF 0.-	CHF 63'000.-
6910.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 225'700.-	CHF 0.-	CHF 16'000.-
6910.390	Imputations internes	CHF 466'700.-	CHF 0.-	CHF 1'186'600.-
6910.439	Autres recettes	CHF -24'000.-	CHF 0.-	CHF -177'500.-
6910.490	Imputations internes	CHF -1'303'200.-	CHF 0.-	CHF -1'843'600.-

Transfert du plan de mobilité du Service de l'économie (ECO) au Service du personnel (SPEL)

Le plan de mobilité, confié dès 2009 au Service du développement de la ville et de la communication (DEVCOM), a suivi les collaborateurs-trices en charge de ce dossier à ECO lors de la réorganisation du DEVCOM au 1^{er} octobre 2016.

Cette solution transitoire a évolué vers une solution durable où la gestion du PML a été confiée au SPEL dès le 1^{er} mai 2018 avec 0.7 ept : 0.4 ept en provenance du Secrétariat général de la culture et du développement urbain et 0.3 ept de la Direction de la sécurité et de l'économie.

Le budget du PML doit également être transféré. Cette demande de crédit supplémentaire entièrement compensée formalise ce transfert

Voir aussi sous 1110 « Secrétariat général », 2500 « Secours et incendie » et 2501 « Protection civile ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6910.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 24'100.-	CHF 0.-	CHF 30'000.-
6910.313	Marchandises	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF 10'000.-
6910.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'032'200.-	CHF 0.-	CHF -40'000.-

Plan de mobilité de l'administration communale : correction d'imputation

Le plan de mobilité finance l'achat de vélos électriques et le matériel associé (batteries, casques et cadenas) pour les déplacements professionnels des collaborateurs de l'administration communale lausannoise. Les montants dévolus à ces achats étaient imputés à la rubrique 318. Etant donné la nature de ces dépenses, leur imputation doit être corrigée et répartie entre l'achat de véhicules (nature 311) et l'achat de matériel de corps et outillage (nature 313).

6920 Service des routes et de la mobilité

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
6920.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	486'000.-	CHF	0.-	CHF	-50'000.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 7260 « Secrétariat général », demande « Réalisation de quatre bornes de charge pour véhicules électriques ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
6920.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	486'000.-	CHF	0.-	CHF	-45'000.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 4910 « Service d'organisation et d'informatique », demande « Financement du développement d'une solution informatique pour la gestion des macarons de stationnement ».

693 Service de la propreté urbaine**6930 Administration du service**

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
6930.318	Autres prestations de tiers	CHF	35'300.-	CHF	0.-	CHF	36'000.-
6930.365	Subventions à des institutions	CHF	64'800.-	CHF	0.-	CHF	-36'000.-

Campagne d'affichage (juin et août) concernant la lutte contre le littering et l'introduction des amendes d'ordre (RGP 17bis)

Une large campagne de communication/sensibilisation est organisée durant toute l'année par le biais de différents canaux (autocollants sur les véhicules, vidéo dans les transports publics, e-panel aux arrêts du métro, flyers A3/A4/A5, pocketbox, street-marketing au centre-ville et deux campagnes d'affichage sur le réseau de notre prestataire).

Un montant a été porté au budget (rubrique 365) pour couvrir les besoins en termes d'affichage dans le cadre de la convention qui lie notre prestataire d'affichage avec la Ville. Les campagnes d'affichage liées à la convention sont organisées sur un réseau spécifique habituellement réservées à l'affichage culturel et sportif. Souhaitant couvrir au mieux l'ensemble du périmètre communal, le Service de la propreté urbaine a opté pour l'utilisation d'un réseau créé sur mesure (154 panneaux) allant des rives du lac au sud jusqu'aux limites urbaines au nord, à l'est et l'ouest. Des conditions de vente avantageuses ont pu être obtenues, mais cette modification de réseau implique une facturation hors convention et la comptabilisation de la dépense sur la rubrique 318, laquelle n'a pas été provisionnée en conséquence lors de l'établissement du budget.

6935 Centre de compactage (GEDREL)

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.		
6935.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	1'000.-	CHF	0.-	CHF	6'000.-
6935.313	Marchandises	CHF	3'500.-	CHF	0.-	CHF	7'000.-
6935.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	33'000.-	CHF	0.-	CHF	31'500.-
6935.434	Redevances et prestations facturées	CHF	-348'300.-	CHF	0.-	CHF	-44'500.-

Travaux d'entretien des installations dédiées au compactage et au transport par train des ordures ménagères en vue de leur valorisation thermique

1. Une expertise effectuée par une entreprise spécialisée sur l'état des voies ferrées dédiées à l'acheminement des convois d'ordures ménagères compactées vers Tridel S.A. pour y être incinérées a mis en évidence la nécessité d'entreprendre des travaux de maintenance qui n'étaient pas planifiés pour CHF 22'000.-.
2. Une panne intervenue sur l'installation de compactage a nécessité, pour des raisons de sécurité, le remplacement du tambour de câbles des chariots de bennes (CHF 6'000.-), le graissage

desdits chariots (CHF 4'500.-), ainsi que l'achat d'huile hydraulique nécessaire à la vidange des pistons du compacteur afin de limiter les risques de pannes ultérieures pouvant porter préjudice à l'exploitation de l'installation (CHF 7'000.-). Saisissant l'opportunité de l'arrêt momentané du compacteur, un marquage au sol a par ailleurs été effectué pour CHF 5'000.- afin de faciliter et de sécuriser la vidange des camions de collecte dans les bennes de compactage.

7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES				TOTAL PAR NATURE
		7230 Production	7240 Commercial	7250 Services partagés	7260 Secrétariat général	
NATURE	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	50'000		-41'700	22'000	30'300
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations	660'000			48'800	708'800
	316 Loyers et redevances d'utilisation	70'000				70'000
	318 Autres prestations de tiers	10'000		-25'000		-15'000
	319 Impôts, taxes et frais divers		-8'000		8'000	0
	Total des charges	790'000	-8'000	-66'700	78'800	794'100
	438 Prestations facturées aux crédits d'investissement	-130'000				-130'000
	439 Autres recettes				-70'800	-70'800
	480 Prélèvements sur les réserves	-660'000				-660'000
	Total des revenus	-790'000	0	0	-70'800	-860'800
TOTAL SERVICES INDUSTRIELS		0	-8'000	-66'700	8'000	-66'700
Page du préavis		page 33	page 35	page 35	page 36	

7230 Production

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{er} série	Crédit suppl.
7230.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 1'656'500.-	CHF 0.-	CHF -80'000.-
7230.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF 405'300.-	CHF 0.-	CHF 70'000.-
7230.318	Autres prestations de tiers	CHF 1'210'000.-	CHF 44'500.-	CHF 10'000.-

Mise en place d'une solution informatique commune aux Divisions usines thermiques et installations pour tiers

Lors de la réorganisation des Services industriels et de la mise en commun des activités du service, une analyse de risques à la Division usines thermiques a mis en évidence l'impérative nécessité de migrer l'outil de gestion informatique utilisé sur ses chaudières vers une version plus récente et, par conséquent, plus sécurisée, afin d'en garantir la sûreté de fonctionnement.

Cette nécessité fait suite à une recrudescence, ces dernières années, de cyber-attaques visant des sites industriels, rendant indispensable la mise à niveau de l'outil, compte tenu des failles qui y ont été détectées.

La Division installations pour tiers profite de cette occasion pour se greffer à ce besoin. En effet, elle utilisait depuis 30 ans un outil devenu obsolète faute de maintenance et de pièces de rechange. Le remplacement est nécessaire pour assurer la fiabilité du chauffage de près de 300 bâtiments.

Il a paru évident de trouver des synergies dans le service pour optimiser les ressources et diminuer les coûts. Il est, par ailleurs, à noter que l'analyse conduisant à ce crédit supplémentaire a été conduite conjointement avec le Service d'organisation et d'informatique.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7230.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 1'656'500.-	CHF 0.-	CHF 130'000.-
7230.438	Prestations facturées aux crédits d'investissements	CHF -1'083'300.-	CHF 0.-	CHF -130'000.-

Prestations des Services industriels (SiL) : éclairage sportif du Centre sportif de la Tuilière et éclairage du cheminement piétonnier

Dans le cadre de la construction du centre sportif de la Tuilière, la Division de l'éclairage public des SiL a réalisé, supervisé et assuré l'homologation de l'éclairage sportif des neuf terrains de football. Les SiL ont effectué la pose et le raccordement des luminaires sur le cheminement piétonnier traversant le site de la Tuilière selon le plan d'aménagement du bureau d'architecture mandaté.

En 2017, un crédit supplémentaire de CHF 564'000.- entièrement compensé avait été accordé afin de pouvoir réaliser ces travaux. Ceux-ci ont finalement, été achevés au printemps de cette année, nécessitant la présente demande de crédit supplémentaire. Il est à noter que la rubrique 311 du Service de l'électricité a présenté dans les comptes 2017 une non dépense de CHF 361'000.-.

Ce crédit supplémentaire est compensé par la refacturation des coûts au Service des sports dans le cadre du préavis N° 2015/39 relatif à la construction du Centre sportif de la Tuilière.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7230.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 1'506'000.-	CHF 140'000.-	CHF 460'000.-
7230.480	Prélèvement sur les réserves	CHF -6'600.-	CHF -140'000.-	CHF -460'000.-

Inspection périodique et travaux de réfection de la galerie d'amenée d'eau lors de l'arrêt d'usine de Lavey, arrêt planifié du 26 octobre au 8 novembre 2018 (vidange du barrage et de la galerie)

Une inspection et des travaux ponctuels de réfection de la galerie sont planifiés en 2018 et sont consécutifs à ceux réalisés en 2011, 2005 et 1997. En 1990, après 40 ans d'exploitation de l'usine, de lourds travaux de réhabilitation avaient duré 11 mois.

Le rapport de 2011 délivré par l'entreprise en charge de l'inspection stipulait que le rythme de celle-ci devra être planifié tous les sept à huit ans et indiquait que les travaux ponctuels réalisés en 2005, puis en 2011, ne garantissaient pas à long terme la durabilité de la galerie. Ces travaux périodiques et ponctuels se justifient pour contenir l'érosion causée par les eaux du Rhône fortement chargées en sédiments.

La demande inclut principalement le montant estimé pour la réfection de la galerie, soit les travaux de génie-civil liés au ragréage du radier entre deux inspections dont les coûts précis se détermineront suite à la mise hors eau de la galerie. Cette même demande inclut aussi les travaux de révision de l'une des trois vannes de tête, en bout de galerie, dont l'étanchéité est dégradée suite à un constat récent.

D'autres coûts de maintenance sur les installations/équipements nécessitant une mise hors eau ne font pas l'objet de cette demande; les montants seront imputés au budget de fonctionnement de l'exercice en cours.

Suite à cette inspection et à ces travaux, les Services industriels (SIL) devront déterminer les moyens qui devront être entrepris pour garantir la durabilité de la galerie selon la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques (LFH) qui l'exige, selon sa déclinaison valaisanne (LFH-VS) restrictive, comme condition de restitution des installations. En effet, le concessionnaire a l'obligation légale de maintenir en bon état d'entretien les installations pendant toute la durée de(s) concession(s). Autrement dit, les SIL sont tenus de restituer l'aménagement en garantissant une exploitation durable des installations et une utilisation rationnelle des débits d'eaux concédés. A noter qu'au cours de la dixième année précédant l'échéance des concessions et vis-à-vis du Service de l'énergie valaisanne en charge des forces hydrauliques (SEFH-VS), les SIL devront établir un rapport complet attestant le respect de notre obligation à réaliser les travaux d'entretien et de renouvellement. Des travaux de réhabilitation partielle ou complète de la galerie devront ainsi être planifiés d'ici et/ou au-delà de la fin des concessions selon les conclusions du rapport.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7230.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 1'506'000.-	CHF 140'000.-	CHF 200'000.-
7230.480	Prélèvement sur les réserves	CHF -6'600.-	CHF -140'000.-	CHF -200'000.-

Avaries sur le réseau électrique

Au cours des 5 dernières années (2012 à 2017) le montant nécessaire pour les travaux de génie civil (fouilles) afin de réparer les avaries sur le réseau électrique enterré a été en moyenne à CHF 260'000.- avec un maximum de CHF 386'000.- en 2012 et un minimum de CHF 218'000.- en 2015. Ce montant est variable d'une année à l'autre en fonction du nombre et du type d'avarie imprévisibles. Le montant alloué au budget 2018 de CHF 100'000.- est épuisé. La somme nécessaire estimée à ce jour pour assurer l'entretien du réseau jusqu'à la fin de l'année s'élève à CHF 200'000.-.

7240 Commercial

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7240.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 7'609'100.-	CHF 0.-	CHF -8'000.-

Voir détail sous la rubrique 7260 « Secrétariat général », demande « Tournoi inter-entreprise Energiades »

7250 Partagés

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7250.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 299'700.-	CHF 0.-	CHF -25'000.-
7250.318	Autres prestations de tiers	CHF 7'974'100.-	CHF 0.-	CHF -25'000.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 7260 « Secrétariat général », demande « Réalisation de quatre bornes de charge pour véhicules électriques ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7250.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 299'700.-	CHF 0.-	CHF -16'700.-

Voir détail sous la rubrique 1110 « Secrétariat général », demande « Identité institutionnelle ».

7260 Secrétariat général

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7260.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF 559'700.-	CHF 0.-	CHF 22'000.-
7260.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF 39'500.-	CHF 0.-	CHF 48'800.-
7260.439	Autres recettes	CHF -4'810'000.-	CHF 0.-	CHF -70'800.-

Rénovation du parc de bornes pour scooters électriques

Dans le cadre de la réponse au postulat de Mme Séverine Evéquo « Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne, limitons le bruit et la pollution au centre-ville, encourageons le scooter électrique ! », la Municipalité entreprend de rénover les bornes de charge pour scooters électriques existantes, dont l'état s'est dégradé au fil du temps, de leur donner plus de visibilité et d'ajouter de nouvelles bornes. Le coût de cette rénovation et de l'extension du parc de bornes a été chiffré à CHF 94'780.-. Une demande de financement portant sur cet objet a été acceptée par le comité du Fonds pour l'efficacité énergétique (FFE) dans sa séance du 28 mars 2018. Ce financement comprend le matériel pour l'assemblage des bornes par les C-FOR (311) et les coûts de dépose, de pose, de génie civil et de contrôle électrique (315). Pour deux nouvelles bornes, il s'agit également de s'acquitter des coûts de taxe de raccordement au réseau, ce qui implique que ces deux bornes passent dans les autorisations d'achat, leur coût total unitaire dépassant le seuil de CHF 10'000.-.

Voir aussi sous B. Autorisations d'achats, rubrique 7260 « Secrétariat général ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
7260.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 931'800.-	CHF 0.-	CHF 8'000.-

Tournoi inter-entreprise Energiades

Le 23 juin, les SIL organisent un tournoi de football « Energiades » entre les distributeurs romands. Comme il est organisé à tour de rôle, il n'y a pas de budget suffisant prévu au Secrétariat général des SIL pour financer l'ensemble de la manifestation. Il manquera un montant de CHF 8'000.- au Secrétariat général sur la rubrique 7260.319. Ce montant sera entièrement compensé par le Service commercial par la rubrique 7240.319.

Voir aussi sous 7240 « Commercial ».

* * *

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

	DIRECTIONS							TOTAL PAR NATURE
	Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	
Véhicules, machines et matériel		186'900		91'400		124'000	224'000	626'300
Véhicules, machines et matériel - Recettes		-70'000					-124'000	-194'000
TOTAL	0	116'900	0	91'400	0	124'000	100'000	432'300
		page 37		page 38		page 40	page 40	

2. SECURITE ET ECONOMIE

2410 Corps de police

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2410.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 919'000.-	CHF 23'700.-	CHF 49'600.-

Acquisition d'un scanner 3D pour le traitement des accidents graves

Suite à une exigence posée par le procureur général du canton de Vaud (PG) concernant le traitement d'accident graves de la circulation, il était devenu de fait impossible au Corps de police (CP) de traiter ce genre de cas.

En effet, le PG a imposé l'établissement de constats d'accidents graves au moyen d'une technologie en trois dimensions, dont le CP n'est pas doté.

Une compensation est possible par une économie réalisée sur l'achat de matériel de télécommunication.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 2410 « Corps de police ».

250 Protection et sauvetage

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
250.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 923'000.-	CHF 31'500.-	CHF 70'000.-
250.1463.1	Véhicules, machines et matériel – Recettes	CHF 0.-	CHF -31'500.-	CHF -70'000.-

Remplacement du véhicule du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP)

Le véhicule du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), acquis en 2007, accusant 174'900 kilomètres et entièrement financé par le Service de la santé publique (SSP), montre des signes avancés d'usure. Afin de le remplacer, le SSP souhaite utiliser l'actuel véhicule du GRIMP, acquis en 2010, accusant 22'600 kilomètres et également entièrement financé par le SSP. Il convient donc d'acquérir un nouveau véhicule pour remplacer celui du GRIMP. A cet effet, le SSP octroie une subvention correspondant à l'entier du coût du nouveau véhicule équipé. Afin de permettre l'acquisition dudit véhicule, un crédit supplémentaire entièrement compensé s'avère donc indispensable.

2910 Service de l'eau

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2910.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 180'000.-	CHF 0.-	CHF 22'300.-

Demande de remplacement d'un autoclave

L'autoclave est une machine qui permet la destruction des cultures bactériennes lors des contrôles hygiéniques sur l'eau potable. Les cultures bactériennes permettent de remplir des obligations légales de surveillance de la qualité de l'eau et font partie des missions du laboratoire.

Le mercredi 27 juin 2018 la machine a cessé de fonctionner et les pièces pour la réparation ne sont plus disponibles.

Une demande d'offre a été faite au fournisseur début juillet et la commande a été passée le 3 juillet 2018.

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
2910.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 180'000.-	CHF 0.-	CHF 45'000.-

Demande de remplacement du titroprocesseur

Le titroprocesseur est une machine qui permet l'analyse des paramètres physico-chimiques de l'eau suivants : l'oxydabilité, la dureté carbonatée, la conductivité et le pH. Le suivi de ces paramètres fait partie de la mission du laboratoire.

La machine actuelle date de 1999 (19 ans). Celle-ci présente des signes de faiblesse. Elle était déjà tombée en panne en janvier 2017. De plus, il est actuellement très difficile, voire impossible, d'obtenir des pièces de rechange et les branchements informatiques ne sont plus compatibles avec les ordinateurs actuels.

Une analyse des différentes offres et des démonstrations de différents modèles de machine ont permis de déterminer le choix pour un remplacement par une machine de marque Mettler-Toledo pour un montant couvert par cette demande de crédit.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

4910 Service d'organisation et d'informatique

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4910.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 1'311'812.-	CHF 12'000.-	CHF 45'000.-

Financement du développement d'une solution informatique pour la gestion des macarons de stationnement

L'Office de la circulation et du stationnement (OCS) utilise, depuis plus d'une dizaine d'années, pour la gestion des macarons, à savoir l'attribution, la vente et l'encaissement des paiements, un programme informatique spécifique.

Les mises à jour de ce programme n'étant plus assurées par le fournisseur, cette application arrive en fin de vie définitive au 31 décembre 2018. L'offre pour le développement d'un nouveau programme informatique, permettant la gestion des macarons avec un suivi de la facturation, s'élève à CHF 45'000.- TTC.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 6920 « Service des routes et de la mobilité ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
4910.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 1'311'812.-	CHF 12'000.-	CHF 20'000.-

Achat d'un logiciel pour la gestion de la traçabilité des vins

L'ordonnance sur la viticulture et l'importation de vin (ordonnance sur le vin) a été modifiée le 18 octobre 2017 et entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Celle-ci fixe des exigences supplémentaires en ce qui concerne le contrôle de cave. Il sera désormais nécessaire de fournir des informations sur les types de vin produits, les quantités produites, les stocks mais également sur les vins sortis.

La Ville a étudié la faisabilité d'adapter les outils informatiques actuels pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences. Il en est ressorti la nécessité de trouver une solution alternative. Le logiciel choisi comme étant la solution la plus adaptée au meilleur prix se déploie en deux modules. Le premier relatif à la gestion de la cave qui doit être mis en place avant les vendanges 2018, et le second destiné à la gestion des ventes qui doit être effectif en 2019.

La présente demande de crédit supplémentaire concerne l'acquisition et la mise en œuvre du premier module ; le module complémentaire pour la gestion des ventes étant prévu aux autorisations d'achats informatiques 2019. Cette dépense est entièrement compensée par une réduction de l'achat de marchandises lors de l'exercice sous revue.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 4510 « Service des parcs et domaines ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série		Crédit suppl.	
4910.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF	1'311'812.-	CHF	12'000.-	CHF	17'400.-
Développement et installation du logiciel GELORE au Casino de Montbenon							

1. Situation actuelle

Le Casino de Montbenon gère entre 650 et 700 manifestations par année. Toutes les réservations des trois salles (Salle Paderewski, Salle des Fêtes et Salon) ainsi que l'édition des contrats de location sont gérés sur des fichiers supportés par Excel 2007. Cette solution est obsolète et n'est plus supportée par Microsoft avec aucune mise à jour de sécurité. Les plantages sont réguliers ralentissant le rythme de travail et augmentant le risque d'erreur. Un plantage majeur serait catastrophique pour le Casino.

Pour information le chiffre d'affaires total du Casino a largement évolué au fil des années. Ceci justifie également l'investissement dans un logiciel moderne soutenant l'activité.

2. Solution proposée

GELORE est un logiciel proposé et développé par la Ville de Neuchâtel. Il est déjà en service à la Ville de Lausanne à la satisfaction du Service des sports pour la location des espaces sportifs ainsi que du Service des parcs et domaines pour la location des refuges.

Installer GELORE au Casino comportera de nombreux avantages :

- consultation du calendrier d'occupation des salles du Casino possible en ligne par les services communaux, gros utilisateurs des salles du Casino, ainsi que par les associations et le grand public ;
- gain en efficacité pour les clients et l'administration du Casino ;
- augmentation de la qualité de service ;
- amélioration de la productivité ;
- plus de transparence sur le processus de réservation et les tarifs du Casino ;
- possibilité de travailler en équipe sans que tout le processus de réservation soit centralisé uniquement chez l'administrateur ;
- production des documents internes du Casino directement depuis GELORE (contrat, planning, etc.) ;
- suivi du statut de la réservation par le Casino et le client directement sur internet ;
- consultation en ligne des dossiers par le Service de l'économie et suivi facilité pour la gestion et l'édition des autorisations de manifestation.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 1103 « Secrétariat municipal ».

		Budget		Crédit suppl. 1 ^{re} série		Crédit suppl.	
4910.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF	1'311'812.-	CHF	12'000.-	CHF	9'000.-

Voir détail sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 4900 « Service du logement et des gérances », demande « Transferts de budgets internes au Service du logement et des gérances (SLG) ».

6. FINANCES ET MOBILITE

6933 Propreté du domaine public

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
6933.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 1'144'800.-	CHF 0.-	CHF 124'000.-

Acquisition d'un véhicule pour l'entretien des 178 abribus cédés par la SGA à la Ville

Depuis le début de l'année, le Service de la propreté urbaine (PUR) a repris l'entretien des 178 abribus qui étaient jusqu'alors nettoyés par la SGA. Ce sont aujourd'hui 231 ouvrages qu'il convient d'entretenir régulièrement. Pour rappel, seuls deux abribus appartiennent aux tl.

L'équipement nécessaire à l'entretien des abribus est identique à celui utilisé pour l'enlèvement des tags, ce qui implique que nos interventions se font systématiquement au détriment de l'une ou l'autre de ces deux missions. Qui plus est, lesdites missions sont importantes dès lors qu'elles ont une incidence significative sur l'image de la ville. Aussi, afin de permettre un entretien adéquat des 231 abribus, tout en maintenant un enlèvement rapide des tags et graffitis sur le domaine public, l'acquisition d'un nouveau véhicule spécifique à cette prestation s'avère indispensable. Il s'agit d'un véhicule équipé d'une chaudière à haute pression, d'un réservoir d'eau de 400 litres, d'un système d'aérogommage et d'un compresseur.

L'amortissement du véhicule se fera sur cinq ans et la dépense non prévue sera intégralement compensée par les revenus générés par la nouvelle convention d'affichage commercial avec la SGA.

7. SERVICES INDUSTRIELS

7260 Secrétariat général

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
72.146	Véhicules, machines et matériel	CHF 105'000.-	CHF 15'700.-	CHF 24'000.-
72.146	Véhicules, machines et matériel - Recettes	CHF 0.-	CHF -15'700.-	CHF -24'000.-

Voir détail sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 7260 « Secrétariat général », demande « Rénovation du parc de bornes pour scooters électriques ».

		Budget	Crédit suppl. 1 ^{re} série	Crédit suppl.
72.146	Véhicules, machines et matériel	CHF 105'000.-	CHF 15'700.-	CHF 200'000.-
72.146	Véhicules, machines et matériel - Recettes	CHF 0.-	CHF -15'700.-	CHF -100'000.-

Réalisation de quatre bornes de charge pour véhicules électriques

La Municipalité souhaite encourager le développement de la mobilité individuelle électrique en proposant l'accès public à des bornes de charge pour voitures électriques. Dans cette perspective, il est prévu d'installer sur le domaine public, pour une phase de test, quatre bornes de charge permettant d'alimenter simultanément deux véhicules, chacun à la puissance maximale de 22 kW. Les quatre emplacements retenus (Tunnel, Liseron, St-Martin et Jules Gonin) offrent une bonne perspective d'utilisation du fait des pôles d'intérêts alentours tout en devant permettre d'exclure les véhicules ventouses par la réglementation du temps de stationnement. Le projet est chiffré à CHF 200'000.-.

A ce stade de développement, les bornes publiques ne sont pas rentables aux tarifs proposés par le marché et sont à considérer comme un service à la collectivité. Le comité du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) a donc accordé un soutien de CHF 100'000.- permettant au projet d'atteindre en cinq ans l'équilibre financier entre charges (amortissements, frais d'exploitation) et recettes (facturation de la prestation).

Le solde du financement est assuré pour CHF 50'000.- par le Service des routes et de la mobilité de la Direction des finances et de la mobilité sur son budget de fonctionnement et pour CHF 50'000.- par les Services industriels (SIL), par compensation entre budgets de services.

Ce projet permettra de répondre au postulat déposé par Mme Anna Zangger et consorts « Pour la promotion des véhicules électriques sur le domaines communal », et qui a récemment été renvoyé par le Conseil communal à la Municipalité pour étude et rapport. Les résultats de fréquentation et des réactions des utilisateurs des quatre premières bornes, permettra de dimensionner une extension du parc de bornes de charge et d'affiner le modèle financier.

Le suivi d'exploitation de ces quatre bornes sera assuré par le SGSIL (qui assure également, depuis de 1^{er} janvier 2018 suite à la réorganisation des SIL, le suivi des bornes de charges pour scooters électriques).

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubriques 6920 « Service des routes et de la mobilité » et 7250 « Services partagés ».

* * *

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

501 Secrétariat général

		Crédit voté	Crédit complémentaire
5010.503.5071	Réaffectation et transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier. Demande de crédit d'ouvrage. Réponse à la motion de Mme Christina Maier « Un projet pour sauver la Maison du Désert »	CHF 6'525'000.-	CHF 95'000.-

L'état des relations entre les squatters, qui occupaient la maison avant les travaux, et la Ville n'a pas permis d'organiser des visites avec les entreprises lors de la préparation des travaux durant l'année 2015. Les soumissions ont particulièrement souffert de ce manque. Elles ont été établies sur la base d'un état supposé sans pouvoir mener de campagnes de sondages. Il convenait à l'époque de pouvoir adjuger et commencer les travaux aussitôt que les squatters s'en iraient pour éviter un risque de sursquat.

Les travaux ont démarré en janvier 2016, dès le départ des squatters. Les sondages et reconnaissances ont dès lors été possibles, plusieurs éléments ont grevé le budget :

A l'extérieur, les sondages ont révélé que le réseau de gaz était coupé à 30 mètres de la maison et que l'état général des réseaux était mauvais. Ceci a nécessité dès le départ de recréer un raccordement aux réseaux depuis la maison jusqu'au chemin de Pierrefleur générant d'important travaux de creuse supplémentaire. Dans la foulée, le sondage du mur de soutènement supportant la rampe d'accès à la maison au Nord-Est a révélé que ce dernier ne supporterait pas le poids d'un camion pompier en cas d'alarme feu. Ce mur a dû être intégralement refait.

A l'intérieur, la toiture principale avait été refaite par le Service du logement et des gérances en 2010 suite à l'incendie de 2005. En revanche, la toiture de l'annexe Nord avait été laissée telle quelle. Une fois accessible et après inspection, il s'est avéré que cette toiture et la poutraison de ce comble étaient à la ruine et devaient également être refaites.

Du point de vue structurel, les travaux ont été beaucoup plus importants que prévus. Le démontage des lames de planchers a révélé une structure horizontale en particulièrement mauvais état, notamment à l'encastrement des poutres de planchers dans les murs de maçonnerie extérieurs. Ces éléments étaient pourris. En lieu et place des réparations de charpente envisagées en première

hypothèse, la maison a dû être entièrement vidée. Un complément de traitement contre les champignons a dû être ordonné. Les étages ont été entièrement reconstruits.

Ces suppléments ont épuisé le poste des divers et imprévus.

Demande de crédit complémentaire :

En sus, le vidage de la maison a eu des conséquences en cascade sur les travaux de menuiserie intérieure, de galandages et de plâtrerie puisque toutes les menuiseries historiques ont dû être déposées et travaillées en atelier, les galandages entièrement recréés et les plâtreries entièrement refaites – notamment les moulures – en lieu et place des réparations et compléments initialement envisagés.

A la demande du Service cantonal des monuments et sites, des travaux supplémentaires de dépose soignée et de conservation ont été entrepris, comme par exemple pour les papiers peints ou les poêles en faïence. Les coûts de ces interventions n'ont bénéficié d'aucune subvention et ont été intégrés dans ceux de l'opération. Au vu des très importants travaux de creuse initiaux autour de la maison, les aménagements extérieurs ont également été plus conséquents que prévus.

Le dépassement se chiffre dès lors à CHF 95'000.-.

3. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,
vu le préavis N° 2018 / 49 de la Municipalité, du 11 octobre 2018 ;
oui le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2018, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>4'620'500.00</u>	<u>-3'811'300.00</u>	<u>809'200.00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>626'300.00</u>	<u>-194'000.00</u>	<u>432'300.00</u>
(détail en page 36 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>95'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>95'000.00</u>
(détail en page 41 du préavis)			

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter